VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 AVRIL 1934 — NUMERO 50

Adressez toute co[rrespondance à] "LA LIBE[RTÉ]"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LE BUDGET DE M. RHODES ACCUSE UN DEFICIT GLOBAL DE $135,200,000

C'est $22,500,000 de moins qu'en 1933—Lente reprise des affaires—Prudence et stricte économie — "Courage ténacité, espoir, de meilleurs jours s'en viennent", dit le ministre

OTTAWA — M. Rhodes a présenté mercredi son budget pour 1934-1935. Il a donné en même temps le résultat de son budget de 1933-1934. Cet exercice s'est soldé par un déficit considérable—un peu plus de 135 millions de dollars—soit 22 millions et demi de moins qu'en 1932-1933. Il n'est pas du tout certain que pour l'exercice 1934-1935, le déficit ne sera pas encore considérable, vu l'écart entre les recettes et les dépenses du pays, les frais de chômage, les travaux pour alléger celui-ci, etc.. Il y a tout de même légère détente dans la situation financière du pays. Légère, c'est le temps de le dire; car si le déficit est sensiblement moindre que pour 1933-1934 il reste encore à peut près aussi considérable que celui de la Grande-Bretagne l'an dernier.

Trois bons indices

Le discours du budget de M. Rhodes a duré près d'une heure et demie. Analysons-le à larges traits.

Amélioration des affaires, retour à la confiance, accroissement de revenus, voilà ce qui en est pour le début de 1934-1935. L'exercice clos le 31 mars dernier marque le point le plus bas de nos finances, depuis 1930, selon le ministre. Le tournant dangereux est passé.

La preuve? En février 1933, la moyenne des 45 états statistiques pour le commerce, les industries, la finance, les produits naturels, le volume du commerce, etc., était de 67. En février 1934, ce chiffre était de 86.4, soit hausse de 29 pour cent. Le mouvement des transports ferroviaires — service des marchandises, — est aussi à la hausse, — environ 24 pour cent, — pour les 12 premières semaines de 1934. Les profits globaux des grandes compagnies ont monté de 30 pour cent; les déficits de plusieurs autres ont baissé sensiblement, depuis l'an dernier; l'employement a monté de 76.9 à 92.7; il a 153,700 hommes de plus au travail, chez nous, que l'an dernier, dans 8,500 établissements industriels. Et, dans l'ensemble du pays, un quart de million d'hommes travaillent cette année qui n'avaient pas d'ouvrage l'an dernier. Le nombre-indice des prix de gros a monté de 13 pour cent et celui des produits de la ferme, de 35 pour cent depuis février 1933.

Après avoir dit que le gouvernement a pris des mesures pour faire baisser les taux d'intérêts au bénéfice des emprunteurs et des débiteurs, M. Rhodes annonce que le gouvernement déposera une loi pour alléger le fardeau des agriculteurs incapables de verser leurs intérêts dus et pour leur permettre de trouver de nouveaux travaux d'amélioration.

Pour ce qui est de l'intérêt sur la dette nationale, le ministre estime qu'il n'y a guère moyen à l'heure présente d'obtenir la contraction des taux d'intérêts, vu que grande partie des obligations du Canada sont aux mains d'étrangers, que le pays ne saurait répudier partiellement sa dette, et que d'autre part les Canadiens n'accepteraient guère d'être moins bien traités que les créanciers extérieurs du Canada. Il ne faudrait pas nuire non plus au crédit du pays sur les marchés où il emprunte. Il y a eu des emprunts de conversion, de renouvellement d'emprunts échus; et le pays peut envisager l'heure où il sera capable d'emprunter à terme un tant soit peu éloigné, à 3½%. La moyenne de ses emprunts en cours est au taux de 4.62 pour cent; elle devra baisser, en novembre, vu de nouvelles émissions en renouvellement partiel d'anciennes, à 4.35. En 1933, le fisc a fait souscrire 345 millions en emprunts, dont 157 millions en titres nouveaux.

Il faut être prudents

Néanmoins et si la situation s'améliore un tant soit peu, il convient de rester prudents. Le commerce international n'est pas actif, le chômage reste fort répandu, les changes sont instables, la stabilisation des monnaies étrangères n'est pas toute accomplie, même s'il y a un mouvement sensible de détente. Et puis la situation en Extrême Orient et la tension politique en Europe, l'insuccès partiel de la politique de désarmement, l'échec prolongé de la coopération entre les nations, tout cela doit conseiller la sagesse. S'il y a retour à la confiance, celle-ci ne doit pas tourner à un optimisme indû.

Le commerce canadien

Nos importations ont monté de 406 millions et tiers à 433 millions et deux tiers de dollars, du 31 mars 1933 au 31 mars 1934; et l'ensemble de notre commerce a passé de 887 millions à 1 milliard, 19 millions et demi, soit une hausse de 132 millions et tiers en un an. Nous avons une balance de commerce favorable de 152 millions. Le commerce interimpérial a monté sensiblement; et nos échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne enregistrent une hausse de 20 pour cent, pour les onze derniers mois.

Les Chemins de fer Nationaux

Les revenus ont baissé, à ce chapitre, de 12 millions et demi en 1933, mais la contraction parallèle des dépenses a compensé pour autant. Le déficit global, tous intérêts payés, a été de 58 millions 950 mille dollars pour l'ensemble du réseau, voies de l'Est comprises. Au 31 mars 1934, la dette des C. N. R envers le public était de 1 milliard et quart, dont près d'un milliard en obligations portant la garantie de l'Etat. On prévoit que le budget des C. N. R. pour 1934 absorbera 85 millions 800 mille dollars, dont 49 millions environ serviront à couvrir le déficit de l'exercice; il sera de 16 millions moindre que l'an dernier.

La conclusion de M. Rhodes

D'après le ministre des finances, les conditions présentes, même si elles paraissent favorables, ne le justifieraient pas de dégrever sensiblement, tout de suite, le contribuable; il paiera un peu moins et il se dira qu'il est impossible de remonter à grande allure la pente où le pays a glissé depuis 1930. Il faut aller lentement et sûrement. Et il faut avoir confiance, car les apparences s'améliorent et aussi les statistiques d'ensemble. "Nous sommes sur la voie du retour. Courage, ténacité, espoir, de meilleurs jours s'annoncent," conclut M. Rhodes.

Points saillants du budget

Un déficit général de $135,200,000, pour 1933-1934, contre un déficit de $157,700,000 l'an dernier.

* * *

Déficit de $24,100,000 sur les comptes ordinaires contre un déficit de $43,200,000 sur les mêmes comptes l'an dernier.

* * *

Dépenses totales de $459,200,000 comparées à $468,726,000, pour l'an dernier; diminution de $9,500,000.

* * *

Recettes totales (prévues) de $324,013,000, comparées à $311,130,000 l'année précédente; augmentation de $12,883,000.

* * *

Les recettes provenant des impôts sont en deça des prévisions du dernier budget, par $33,000,000.

* * *

Les résultats bienfaisants des conventions commerciales impériales se sont faits sentir l'an dernier dans l'augmentation du commerce avec les nations de l'empire.

* * *

On prédit que d'ici quelques mois le taux moyen d'intérêt sur les obligations d'Etat, sera réduit à 4.35 pour cent. Le taux est actuellement de 4.62, et en 1931 il était de 5 pour cent.

* * *

On espère que l'intérêt sur les dépôts en banques et ailleurs et que les taux d'intérêt général sur les emprunts ou autres pourront être de nouveau réduits.

* * *

On prédit une loi qui permettra aux cultivateurs d'en venir à des compromis avec leurs créanciers afin d'amoindrir le fardeau de leurs dettes.

* * *

Le Canada ne manquera à aucune de ses obligations.

* * *

La stabilisation du dollar canadien en termes de monnaie étrangère, ne peut s'effectuer avant la stabilisation des cours entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

* * *

Les tendances économiques, l'an dernier, ont donné des signes d'amélioration. Ces signes se sont maintenus encore depuis le commencement de cette année, jusqu'à présent, et sont certainement de nature à inspirer de la confiance, sinon de l'optimisme.

* * *

Les recettes du Canadien National ont fait des gains importants au cours des trois premiers mois de 1934. Le réseau peut annoncer aujourd'hui une augmentation de $4,000,000 dans ses recettes nettes, sur celles de l'année dernière pour la même période.

* * *

Le déficit total du Canadien National a été de $58,950,000, soit une diminution de $1,100,000 sur l'année précédente.

L'Appel des Anciens en faveur de leur Collège

Aucun de nous n'a oublié le sentiment d'incertitude désolée qui succéda à l'horrifiante stupeur causée par l'incendie du "vieux Collège", en 1922. Allait-on, pourrait-on rebâtir l'imposant édifice dont l'architecture donnait si puissamment l'impression d'une forteresse affectée aux oeuvres de la paix, mais qui aurait encore au besoin défendre ses trésors contre l'assaillant le mieux armé? Par son aspect austère et accueillant, notre collège faisait aussi songer à ces monastères du moyen-âge qui servaient de refuge aux affamés de savoir et de vertu et dont les portes étaient toujours ouvertes aux coeurs en détresse.

Aujourd'hui, sur l'ancien domaine de proportions seigneuriales que l'on appelle familièrement le "terrain du Collège", une fosse béante signale au passant l'étendue du désastre matériel, tandis que, tout près, pratiqué à même une de ses dépendances les plus modestes, l'Oratoire des Saints Martyrs se dresse comme le symbole d'un idéal plus brûlant que les flammes qui eurent raison de la massive construction, témoin recueilli d'un souvenir impérissable. Notre collège aussi eut ses martyrs dont l'auréole se confond avec celle de leurs preux devanciers.

Pour nous qui avons laissé là une partie de notre âme, il n'y a pas, dans tout le Manitoba, de site plus émouvant ni qui offre une plus lumineuse confirmation de la phrase de Barrès: "Il est des lieux où souffle l'esprit".

Mais "l'esprit souffle où il veut". Et même s'il ne nous a pas été donné de céder au premier mouvement du coeur en ranimant des décombres sacrés, l'esprit de l'Alma Mater n'a pas cessé de nous envelopper. Soyons à jamais reconnaissants à Son Excellence Mgr Béliveau, éminent disciple lui-même de l'institution, de l'intrépide décision qu'il ne tarda pas à prendre. C'est grâce à son sens profond des réalités que purent se fondre deux disciplines et que subsistent harmonieusement côte-à-côte deux principes de formation: celle des clercs et celle des laïcs. Il faut louer les Révérends Pères Jésuites de s'être prêtés avec autant de spontanéité à ce que cette nouvelle situation exigeait d'eux et remercier les nombreux donateurs de la campagne de reconstruction qui n'ont rien négligé pour assurer la continuation de l'enseignement secondaire chez nous.

* * *

Mais depuis lors, la crise est survenue, grugeant sournoisement les ressources des institutions les mieux établies. Depuis 1929, les Révérends Pères ont vu décliner d'année en année le nombre des inscriptions et leurs revenus se contracter en proportion. Ils ont su jusqu'ici garder un silence vraiment héroïque sur des embarras pécuniaires qui allaient s'aggravant. Mais l'heure est venue de révéler un danger qui ne menace pas tant la Compagnie de Jésus que toute notre population de langue française dans le plus beau et le meilleur de sa culture?

S'il fallait que le Collège de Saint-Boniface disparaisse, faute de ressources matérielles, nous serions bien à plaindre et l'on peut se demander si, comme race, nous ne serions pas en quelque sorte décapités. Quelle serait désormais notre place dans les professions, dans la magistrature, dans le commerce, dans les conseils nationaux, partout où doit se maintenir notre prestige?

C'est pour parer aux plus pressantes nécessités qu'un comité de dames, de citoyens et d'anciens élèves s'est constitué pour organiser un bazar au profit du Collège. Il commencera le 28, pour se continuer le 30 avril, jusqu'au 5 mai. L'ardeur et le zèle que ce comité déploie pour mener cette entreprise à bien, l'harmonie qui règne parmi ses membres, tout fait augurer un franc succès.

Nous invitons particulièrement les anciens à prendre une part active au bazar et le public à s'y rendre en grand nombre pour sauver une oeuvre vitale entre toutes qui ne reçoit aucune subvention de l'Etat. Il y va d'un patrimoine intellectuel et moral d'un prix inestimable.

A 6 h., mercredi soir, les anciens élèves sont particulièrement invités à venir prendre le souper au bazar. Prix du repas, 25 sous.

Mesdames, Messieurs, soyez généreux. C'est pour vos fils, pour vous-mêmes, pour la race.

Louis-Philippe GAGNON,
Président de l'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Boniface.

SOUS LE DISTINGUE PATRONAGE DE
l'honorable Juge en chef et de Mme Prendergast
LE SAMEDI 28 AVRIL 1934, à 8 h. DU SOIR

Ouverture solennelle du Bazar du Collège de Saint-Boniface

Allocutions par le Révérend Père J. Béliveau, S.J., l'honorable J.-E.-P. Prendergast, juge en chef, l'honorable John Bracken, premier ministre, Monseigneur Jubinville, P.A., V.G., curé de la Cathédrale.

Aux fidèles du diocèse de St-Boniface

Chers diocésains,

Vous avez appris que du 28 avril au 5 mai, il y aura à Saint-Boniface un bazar au profit du Collège. Par suite de la crise, notre Collège se trouve dans une situation financière difficile et qui va s'aggravant de plus en plus chaque année. Vous savez, d'autre part, quel rôle essentiel cette grande institution tient dans notre vie religieuse et nationale. Nous ne pouvons absolument pas la laisser périr sans nous condamner nous-mêmes à une irrémédiable décadence.

Le bazar actuel est entrepris en vue de lui venir en aide. J'exhorte donc chaleureusement tous nos paroissiens à contribuer généreusement au succès de cette entreprise, soit par leurs dons, soit par leur présence effective. Sans doute, vous-mêmes vous souffrez de la crise, et vos ressources ne sont pas considérables, mais que chacun apporte son humble aumône et, de ces sacrifices joyeusement consentis, peut résulter le salut d'une oeuvre qui nous est chère.

Il faut que le Collège vive pour continuer son oeuvre d'éducation parmi vous. Aidons-le. Dieu vous bénira.

W. L. JUBINVILLE, P.D., V.G.,
Administrateur.

Intronisation de S. E. Mgr Murray, premier évêque de Saskatoon

S. E. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, préside la cérémonie, entouré d'archevêques, évêques et dignitaires ecclésiastiques de l'Ouest

SASKATOON, Sask.—L'intronisation officielle de S. E. Mgr Gerald C. Murray, C.SS.R., comme premier évêque de Saskatoon a eu lieu à la cathédrale Saint-Paul mercredi soir, à 7 h. 30. La cérémonie a été présidée par S. E. Mgr McGuigan, archevêque métropolitain de Régina. Y assistaient: Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert; Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg; Mgr H.-J. O'Leary, archevêque d'Edmonton; Mgr W.-H. Duke, archevêque de Vancouver; Mgr P.-J. Monaghan, évêque de Calgary; Mgr A.-J. Jansen, vicaire général de Régina; Mgr G.-E. Grandbois, vicaire général de Gravelbourg; Mgr J.-H. Desmarais, vicaire général de Prince-Albert; Mgr L.-C. Nelligan, vicaire général d'Edmonton; Mgr T.-W. Morton, vicaire général de Winnipeg, et Mgr A.-J. Heatherington, vicaire général de Calgary.

Il y avait en outre environ 75 prêtres des diocèses de l'Ouest et des centaines de laïcs, parmi lesquels de hautes personnalités politiques et judiciaires.

Immédiatement après la cérémonie liturgique, trois adresses de bienvenue ont été lues, en anglais par S.-N. MacEachern, en français par Adrien Doiron, et en allemand par Anton Kaufmann.

Jeudi matin, le nouvel évêque a célébré une messe pontificale, et S. E. Mgr McGuigan a prononcé le sermon de circonstance.

Le soir, il y a eu réception civique dans la salle des Légionnaires. Y ont porté la parole: M. J.-S. Mills, maire de la ville; le premier ministre de la province, J. T. M. Anderson; le docteur W. C. Murray, président de l'Université de Saskatchewan; Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, et M. R. P. Strickland, citoyen de Saskatoon.

S. E. Mgr Murray, on le sait, est transféré du siège de Victoria à celui de Saskatoon. Il est l'un des plus jeunes évêques du Canada, n'étant âgé que de quarante-neuf ans. Il naquit à Montréal en décembre 1885. Avant d'être évêque de Victoria il fut provincial des Rédemptoristes.

Le sacre de Mgr Oscar Morin

Le vicaire apostolique de Navrongo reçoit la consécration épiscopale dans la cathédrale de Montréal

MONTREAL—L'Eglise canadienne compte un nouvel évêque missionnaire dans la personne de S. E. Mgr Oscar Morin, premier évêque de la Société des Pères Blancs, sacré dans la basilique-cathédrale de Montréal, premier vicaire apostolique de Navrango, colonie de la Côte d'Or, Afrique, et titulaire d'Utina.

La grandiose cérémonie s'est déroulée jeudi matin, à la cathédrale. S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, occupait un trône du côté de l'épître; S.E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, en occupait un autre du côté de l'Evangile. S. E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, occupait aussi un trône.

Les consécrateurs étaient LL. EE. NN. SS. Georges Gauthier, Alphonse-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe.

Le T.R.P. Paul Voillard, supérieur général des Pères Blancs, assistait à la cérémonie.

Archevêques et évêques

Outre les archevêques et évêques nommés, voici ceux qui étaient présents: S. E. Mgr Emile Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface; S. E. Mgr Brunault, évêque de Nicolet; S. E. Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria; S. E. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé; S. E. Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury; S. E. Mgr Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke; S. E. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield; S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski; S. E. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette; S. E. Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi; S. E. Mgr L.-J.-Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg; S. E. Mgr Joseph Hallé, évêque de Peterborough; S. E. Mgr Alfred-Odilon Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; S. E. Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard; S. E. Arsène Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; S. E. Mgr Martin Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. René Bissonnette, provincial des Pères Blancs.

L'hôpital de Willow Bunch est détruit par un incendie

WILLOW BUNCH, Sask. — L'hôpital de Willow Bunch a été détruit par un incendie, avec une perte de $50,000. Un vent de 40 milles à l'heure et une tempête de poussière aveuglante ont rendu vains les efforts de plus de 200 pompiers volontaires.

L'hôpital avait été construit par le Dr Assène Godin en 1909 et agrandi en 1925; il pouvait contenir de 24 à 30 patients; les sections de chirurgie et de maternité étaient remarquablement bien outillées. Presque tout le matériel a été détruit, ainsi que de précieuses peintures et divers souvenirs apportés d'Europe par le Dr Godin.

Les patients qui se trouvaient dans l'hôpital ont été transportés en bon ordre dans des maisons voisines. On espère que l'établissement sera reconstruit.

PARIS — L'amiral Schwerer, qui est à sa retraite, a mis en émoi la commission d'enquête sur les émeutes de fevrier en reconnaissant avoir donné des instructions pour armer des royalistes militants, en prévision de troubles.

C.-H. BUCHANAN N'EST PAS UN FRANCOPHOBE

Ce n'est pas son opinion qu'il a exprimée en parlant contre le français à la radio

OTTAWA—Il a encore été question de l'usage du français à la radio, au comité parlementaire qui étudie l'administration de la Commission canadienne de la radio. A la séance du 8 avril, dernier, M. C. H. Buchanan, mandataire de la Moose Jaw Radio Association, avait déposé un certain nombre de lettres reçues en réponse à un questionnaire adressé aux radiophiles de la Saskatchewan. Ces lettres contenaient des appréciations hostiles à la Commission de la radio et à l'usage du français.

M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, avait alors protesté contre ces appréciations francophobes et avait manifesté le désir d'obtenir des précisions nouvelles de la part de M. Buchanan. Celui-ci a comparu vendredi après-midi devant le comité. Il a déclaré, au début de son témoignage, qu'il n'avait pas exprimé ses sentiments, lors de sa première comparution, mais ceux de l'association qu'il représentait. De plus, les jugements injurieux que certaines lettres contenaient n'ont pas été provoqués par la Moose Jaw Radio Association. Pour sa part, M. Buchanan a plus d'une fois goûté les programmes français.

M. Onésime Gagnon

M. Onésime Gagnon: Avez-vous une idée de l'importance du français en Saskatchewan?

M. Buchanan: Je sais qu'il y a un centre français très important à Gravelbourg et un autre près de Willow Bunch.

M. Gagnon: Seriez-vous étonné d'apprendre que l'on compte plus de cinquante mille des nôtres dans votre province? Plus de 15,000 en Colombie canadienne, un nombre considérable de Canadiens français en Alberta et au Manitoba, et plus de 300,000 en Ontario?

Ne croyez-vous pas que, dans les circonstances, la population française, en dehors de la province de Québec, a droit à certains égards? Et qu'à cause de son apport au développement de tout le pays, elle a droit à un traitement autre que celui que lui accordent certains fanatiques francophobes de votre province?

M. Buchanan: Encore une fois, je n'ai pas exprimé mon opinion personnelle mais celle de ceux que je représente. Si vous me demandiez mon opinion personnelle, elle serait peut-être différente.

Autre témoignage

M. E. L. Bushnell, directeur des programmes de la Commission de la Radio pour Ontario et l'Ouest, réfute, lui aussi, les accusations que l'on avait portées contre l'usage du français à la radio. C'est là une question qui intéresse M. Dupont et M. Bushnell, à titre de directeurs des programmes.

Qu'il suffise de dire, dit ce dernier, que nos compatriotes de la province de Québec entendent des programmes anglais dans une proportion de 75 à 80 pour 100, et ils ne s'en plaignent pas.

L'Alberta aura son NRA

EDMONTON—L'Alberta aura son "NRA". En effet, la Chambre a adopté à l'unanimité une loi qui réglementera le commerce et l'industrie dans cette province. En vertu de cette loi, le gouvernement créera un nouveau ministère: celui du commerce et de l'industrie. Cette loi affectera les industries, les salaires des employés, les conditions de travail et le prix des produits.

PARIS — La police vient d'arrêter une femme nommée, Tjadina Ulfert, qu'elle accuse d'espionnage au bénéfice de l'Allemagne.

ECHOS D'EUROPE

Manifestation communiste à Paris

PARIS—De nombreux communistes—on dit qu'ils étaient 6,000—ont tenté de manifester devant l'hôtel de ville, contre les mesures gouvernementales d'économie — mesures que les manifestants disaient d'inspiration "fasciste". Les gardes mobiles et la police ont vite dispersé les manifestants. Le nombre des arrestations s'élève à 490, celui des blessés est d'environ 200.

Le premier maitre de Léopold III

Le nouveau roi des Belges a d'illustres ancêtres; il descend du grand saint Louis, roi de France, de Charlemagne, de Frédéric Barberousse et de quelques autres seigneurs de moindre importance. Félicitons-le surtout d'être le fils du roi-chancelier Albert "l'Intrépide" et de la reine Elisabeth, qui surent lui donner une éducation simple et ferme.

Son premier maitre fut un instituteur, issu du peuple, M. Noterdaeme, qui inculqua à l'enfant le scrupule de la tâche consciencieuse et du devoir bien fait.

Plus tard, des professeurs, des militaires prendront sa succession, mais, pour l'instant, il faut former un coeur, un caractère. Rien de meilleur, dès lors, que ce brave homme, simple et droit comme ses origines, qui dicte à son élève, en tête de tous ses devoirs, la grande parole de Lacordaire: "Il faut mettre le devoir et la dignité avant tout," suivie toujours de ce précieux conseil: "Ne dites jamais: 'Je ferai ceci demain,' faites le tout de suite."

Chaque soir, le brave M. Noterdaeme aidait le futur héritier du trône à tenir déjà ses Mémoires, menus faits du jour, racontés avec la candeur du jeune âge.

Ces leçons étaient souvent éclairées de la tendresse d'une maman admirable, pour laquelle l'enfant, devenu homme, a gardé un véritable culte.

"Chère maman, lui écrit-il à l'âge de sept ans, dès que je me suis levé, j'ai pensé à vous." Plus tard, c'est à son journal qu'il confie: "Rencontré, ce matin, maman, dans le corridor de la bibliothèque. Que j'ai été heureux! Je l'ai embrassée tant que j'ai pu!"

Prévoyance

PARIS — Un Parisien, propriétaire d'un hôtel particulier voisin du parc Monceau, fait actuellement construire dans son jardin, à 18 pieds sous terre, un vaste abri bétonné, à l'épreuve des plus fortes bombes d'avion.

Ce Parisien songe évidemment aux dangers de guerre, aux bombardements de la capitale... L'abri bétonné lui permettrait de sauver la vie des siens et celle des nombreux habitants du voisinage.

Sa prévoyance privée est en même temps de la prévoyance sociale.

L'Allemagne pacifiste

Après le livre "Mein Kempf", de Hitler, voici que nous arrive un livre du docteur Baux, professeur à l'Ecole technique de Brunswick. Ce livre s'intitule tout simplement: Allemagne, prépare-toi pour la Guerre!

Les désirs de la guerre du IIIe Reich y éclatent à chaque page. L'auteur parle très sérieusement d'une invasion en Grande-Bretagne: "Tôt ou tard, écrit-il, la Grande-Bretagne, cette nation si fière et apparemment invincible, sera la proie de la destruction. Un jour ou l'autre, ce pays qui fut conquis pour la dernière fois en 1690, devra de nouveau plier sous un maître étranger ou, tout au moins, abandonner son empire colonial. Avouons que cette seule pensée nous fait plaisir à nous autres Allemands."

La France n'est, naturellement, pas oubliée dans les attaques du bouillant professeur.

"La France, lisons-nous dans son livre, est pour l'Allemagne un ennemi beaucoup plus dangereux, parce que plus résolu et plus agressif que l'Allemagne ne l'est pour la France. "Avec un peuple aussi turbulent, aussi ambitieux, résolu et brutal que le peuple français, il est évident qu'il ne peut être question de pacifiques relations de voisinage—l'histoire des quatre dernières années le montre clairement. C'est une question de manger ou d'être mangé. Mais, pour la paix du monde, il est indiscutablement de beaucoup préférable que la victoire finale reste à une nation attachée à la paix comme l'Allemagne, et non pas à un peuple perpétuellement agité et avide comme les Français."

Et toutes les nations d'Europe — ou à peu près — sont jugées sur le même ton... même la Suisse! Et le chancelier prétend que son peuple est pacifiste!

Quelques Mots à notre Personnel

L'honorable M. C. P. Fullerton, C.R., énonce la ligne de conduite que le Comité de régie entend suivre à l'égard de certains problèmes qui affectent le Réseau National

Trois mois se sont écoulés depuis que le Comité de Régie dont les pouvoirs sont précisés dans le Canadian National-Canadian Pacific Act, 1933, est entré en fonction. Le temps est venu de faire part aux hauts fonctionnaires et employés du Chemin de fer National du Canada de la ligne de conduite que ce Comité entend suivre à l'égard de certains problèmes qui affectent le réseau.

Tout d'abord je désire affirmer que je ne suis pas de ceux qui tiennent pour inextricable la situation du Chemin de fer national du Canada. Une propagande commencée il y a plusieurs mois recommande l'amalgamation du Canadien National et du Pacifique Canadien. Je comprends facilement qu'elle puisse affecter sérieusement le moral des employés. La crainte qu'une administration unique amènera une réduction du nombre d'employés s'explique dans les circonstances. Il est donc essentiel, dans les intérêts des chemins de fer eux-mêmes, que les conditions de travail soient telles que la profession d'homme de chemin de fer, sous ses divers aspects, soit rendue attrayante à notre meilleure classe de jeunes gens et ce but ne peut être atteint que si les chemins de fer sont en mesure d'offrir au moins un emploi aussi sûr que les autres professions et métiers. De ce fait ma sympathie est acquise aux employés. Je comprends l'anxiété de ceux dont l'existence et le bien-être de leur famille dépendent de l'emploi que leur offrent les chemins de fer.

La propagande dont j'ai parlé plus haut est fondée sur ce raisonnement que lorsqu'une entreprise achetée avec les deniers publics et une entreprise sous administration privée se trouvent, comme conséquence d'une crise économique — entre autres causes—exploitées plus ou moins à perte, l'entreprise d'Etat doit être pratiquement forcée de faire l'abandon de son entité administrative et de renoncer aux profits immédiats qui peuvent s'offrir ainsi qu'à sa légitime participation aux bénéfices futurs en faveur de la compagnie privée, sa rivale. Apparemment l'arrière pensée est que l'argent d'un actionnaire a une valeur sacrée que ne possède pas celui du simple contribuable.

Les deux grandes raisons avancées en faveur de l'amalgamation sont les suivantes:

1. De grosses économies à réaliser.
2. Une administration soustraite à la funeste ingérence politique.

Quant à la première je dois dire que le Canadien National a déjà, grâce à une administration économe, réduit considérablement ses frais d'exploitation. Ceux-ci s'élevèrent, en 1933, à $113,000,000 de moins qu'en 1928. En 1933, les recettes brutes des deux réseaux, Pacifique Canadien et Canadien National, se sont élevés à $262,789,430. Quand on tient compte du fait que les revenus d'exploitation des deux chemins de fer se sont chiffrés à moins de $263,000,000 il est facile de comprendre que l'économie d'une somme équivalente, comme on le suggère en en certains milieux, est une impossibilité. A mon avis telles autres saines économies—par opposition à des économies inconsidérées — peuvent être réalisées aussi bien par coopération que par amalgamation. Si les deux réseaux veulent coopérer de tout coeur, selon les directives données par le Parlement les économies seront à peu près aussi considérables que si elles étaient le résultat de l'amalgamation.

Quand au côté funeste de l'ingérence politique, tout le monde reconnait que cette ingérence peut faire un tort considérable et qu'il est à souhaiter que les chefs de toute grande entreprise en soient rendus indépendants, de façon à ce qu'ils puissent accomplir leur tâche au mieux de leur habileté et sans avoir à tenir compte des partis politiques. Qu'on me permette de dire ici, une fois pour toutes, qu'à l'heure actuelle le Chemin de fer national du Canada est aussi libre que tout autre réseau de ne pas traiter les affaires qui l'intéressent d'un point de vue politique, et que c'est mon intention, ainsi que celle de mes collègues du Comité de régie, de maintenir cet état de chose.

Comme vous le savez le Gouvernement a nommé une Commission Royale et un Acte fondé sur le rapport de celle-ci a été adopté sous le nom de Canadian National-Canadian Pacific Act. La clause 27 de cet acte dit:

"Rien dans cet acte ne pourra être interprété comme autorisant l'amalgamation de toute compagnie de chemin de fer comprise dans le Réseau Canadien National avec toute autre compagnie de chemin de fer comprise dans le réseau Pacifique Canadien, ni l'unification de direction et le contrôle du réseau qui fait partie du Chemin de fer national du Canada avec le réseau qui fait partie du Pacifique Canadien."

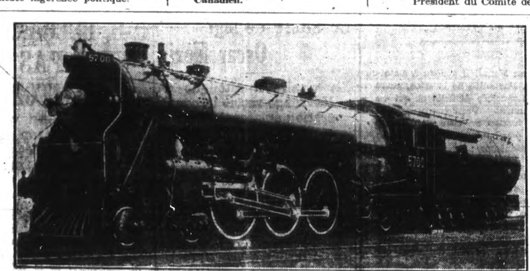
Comme le Comité de régie a accepté d'être nommé en vertu de cet Acte il n'a pas à déclarer qu'il est prêt à remplir ses fonctions aux termes de cet Acte. Toutefois, si cette profession de foi est jugée utile, je désire déclarer que les régisseurs, individuellement et comme corps, sont, pour plusieurs raisons qu'il est inutile de rappeler ici, opposés à toute amalgamation ou unification impliquant l'absorption du Chemin de fer national du Canada par son rival.

Malgré tout, il faut se rappeler qu'un peu partout au Canada se trouvent des gens en faveur de l'amalgamation de tous les chemins de fer du Dominion ou, à défaut de cette amalgamation, d'une administration unique, et qu'il serait maladroit de la part de ceux qui ne partagent pas leur opinion de sous-estimer leur importance ou de trop compter sur la simple existence de l'Acte du Parlement.

Nombre de raisons invoquées sont fortes et attrayantes, et même défendues sans aucune pudeur par les premiers intéressés à leur triomphe, elles ne doivent pas être écartées à la légère. Il faut se dire que si la situation de tous les chemins de fer au Canada ne s'améliore pas sensiblement d'ici à quelques années plusieurs expériences, qui aujourd'hui font horreur et semblent impraticables, devront peut-être être tentées. Et c'est pourquoi je demande à tout employé du Chemin de fer national du Canada de consacrer le meilleur de soi-même au succès du réseau. Le Comité de régie peut faire sa part pour protéger la direction du réseau contre toute ingérence politique, toute méthode administrative stupide et toute extravagance, mais le succès du Réseau, en dernier lieu, dépend des efforts des hommes qui conduisent actuellement l'entreprise. Je suis sûr que tout employé du Chemin de fer National du Canada fera sien le succès de l'entreprise et que rien ne sera toléré qui embarrasserait la Direction ou compromettrait la bonne exploitation du Réseau. Le peuple canadien s'attend à ce que non seulement les régisseurs, mais aussi chaque employé coopèrent à une tâche gigantesque, mais d'accomplissement possible. Cette coopération sera offerte, en tout temps, par le Comité de régie qui comprend la position des employés et sympathise à leurs problèmes.

Comme mot de la fin, je déclare ici que pour ce qui est de l'administration du Réseau, le Comité de régie ne s'arrêtera ni à la race, ni à la religion, ni à la politique, mais seulement au mérite et à la compétence des employés. Tout employé peut s'attendre à être traité avec justice par les régisseurs; le mérite, et non le favoritisme, est leur mot d'ordre.

C. P. FULLERTON,
Président du Comité de régie



La locomotive du Canadien National, série 5700, est l'une des plus rapides sur le continent. Construite forte et capable d'une grande vitesse—elle possède les plus grandes roues motrices des locomotives canadiennes—c'est le type de locomotives le plus moderne en usage sur le réseau. Mise en service entre Montréal et Toronto elle contribue puissamment à assurer le parcours des 894.4 milles entre Montréal et Chicago en 18 heures et 10 minutes.

Les deux frères Rochette se suicident

PARIS — Le fameux financier Henri Rochette s'est suicidé devant un tribunal qui venait de le sentencier à trois ans d'emprisonnement pour fraude. Quelques heures avant ce suicide, on avait découvert, à [illegible], près de Paris, le cadavre de Gaston Rochette, frère du financier, qui s'était aussi suicidé. Condamné, il y a trois semaines, à deux ans d'emprisonnement pour fraude, Henri Rochette en avait appelé. Comme le tribunal d'appel allait formuler son jugement, Rochette avait déclaré: "Si vous me condamnez, il y aura effusion de sang." Les juges augmentèrent d'une année la sentence antérieure.

Henri Rochette avait commencé dès 1908 une carrière que marquèrent plusieurs condamnations pour escroqueries. Pendant la guerre, on le découvrit à Verdun, combattant pour sa patrie sous un nom d'emprunt.

C'est en une large mesure par suite de la réaction aux scandales Stavisky qu'on venait de le traduire en justice une fois de plus.

Il y a des juges à Rome

Récemment, raconte le Corriere Diplomatico, une touriste anglaise s'aperçut que la montre en platine que lui avait vendue un horloger romain pour 3,800 lires était en vulgaire [illegible]tal. Ce fut vainement qu'elle somma le commerçant de lui rembourser la somme. Irritée de tant de mauvaise foi, elle écrivit alors au Duce, et quel ne fut pas son étonnement quand elle reçut, huit jours plus tard, un chèque de 3,800 lires, accompagné de ce bref commentaire: "Le Fascio a fait fermer la boutique du joaillier malhonnête."

Il y a décidément des juges à Rome.

DUBLIN — Par 70 voix contre 51, le Dail Eireann a adopté en deuxième lecture le projet de loi abolissant le Sénat.

CAMPBELL BAY, (Qué.), — M. Frank S. Cahill, ancien membre libéral du Parlement pour le comté de Pontiac, est mort après une courte maladie. Il était âgé de 58 ans.

MANNHEIM, Allemagne — Une violente manifestation a eu lieu contre le Nauen Mannheimer Volksblatt, journal qui a été l'organe du centre catholique.

L'EXPULSION DE LEON TROTSKY

Il a violé la neutralité politique qui était la condition de son permis de séjour en France

PARIS — Le gouvernement Doumergue vient d'ordonner au communiste exilé Trotsky de quitter la France, pour avoir enfreint, en cherchant à organiser une IVe Internationale, la neutralité politique qui était la condition de l'autorisation de vivre à Barbizon.

Le ministère de l'Intérieur avait secrètement autorisé Trotsky à se réfugier à Barbizon. Le bolcheviste y vivait caché depuis quelques mois, dans une villa qu'il avait fortifiée par crainte d'un coup de main des Russes blancs. Les soupçons des citoyens ayant causé une irruption de la gendarmerie dans la villa mystérieuse, Trotsky partit de sa ville en auto, peu après le départ des gendarmes. Mais il ne tarda pas à y revenir.

La nouvelle que Trotsky avait été autorisé à se réfugier à Barbizon a suscité des protestations dans tout le pays.

Les émeutes de février

Des autorités ont déclaré que le communiste judéo-russe Trotsky a cherché à exploiter les émeutes de février pour s'établir dictateur de la France. Elles ont constaté cela dans une publication qui était l'organe du révolutionnaire exilé.

Après les sanglantes émeutes du 6 février, l'exilé a lancé un manifeste préconisant une révolution par "une milice d'ouvriers armés". Deux forces se sont mesurées, disait Trotsky, dans ce manifeste. La paix n'est plus possible sans une lutte à mort. L'avenir se décidera dans la rue, par la force. Il faut d'urgence une vaste alliance de tous les groupements prolétariens et l'organisation d'une milice d'ouvriers.

Cette constatation portera sans doute le gouvernement à hâter l'expulsion de Trotsky. La Sûreté a révélé que plusieurs jours de grâce avaient été accordés à Trotsky, pour lui permettre de trouver un pays qui consente à le recevoir. Malgré la multiplication des preuves de son dessein d'organiser une IVe Internationale, a dit un policier, nous ne l'expulsons pas. Nous ne pouvons pas le condamner à la mort. Ce serait l'y condamner que le forcer à quitter la France immédiatement. Nous lui laissons le temps de trouver un asile.

L'impression d'un curieux volume

PARIS — L'impression d'un livre de prières en esquimau éveille l'attention des imprimeurs parisiens. Ils sont vivement intéressés de ce temps-ci par le travail étrange qu'exige l'impression de ce livre à l'aide de caractères aussi curieux.

Le R. P. Arthur Thibert, O.M.I., missionnaire chez les Esquimaux du Canada, est présentement en France et surveille cette difficile impression.

Des livres de prières, on passera peut-être ensuite aux livres profanes, car les Esquimaux possèdent une littérature populaire, un riche trésor de sagas qui se transmet fidèlement de génération en génération.

Dans la pauvre maison de Riese

C'est le 2 juin 1835 que naquit, dans une modeste maison de la commune de Riese, diocèse de Trévise, en Vénétie, l'enfant qui devait devenir le Pape Pie X, de sainte mémoire.

A l'occasion du prochain centenaire, l'évêque de Trévise vient de lancer l'idée de commémorer cet événement en élevant à Riese un monument au grand Pape et en restaurant l'humble demeure dans laquelle Joseph Sarto vit le jour.

Cette maison a été donnée par les soeurs du Pape défunt à la commune de Riese. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec six pièces qui logeaient les époux Sarto et leurs six enfants. Elle est restée telle qu'elle était à cette époque.

La façade n'est seulement ornée d'une plaque commémorative portant l'image de Pie X.

A l'étage, on voit la chambre où naquit le futur Pape. La chambre voisine est celle qu'il occupait, devenu dignitaire de l'Eglise, lors de ses visites à Riese. C'est là qu'il dormait et recevait, et cette destination est marquée par un fauteuil et par la paillasse la plus épaisse de la maison.

On a déjà réuni, dans cette demeure, quelques souvenirs du saint Pontife et de sa famille, et le dernier objet entré dans cette collection est le premier chapeau cardinalice conféré par Pie X et légué à ce petit musée par le titulaire de ce chapeau, le cardinal Merry del Val, qui vint souvent en pèlerinage à la maison de son ancien "maître et père très aimé".

Berlin — Vendredi, l'Allemagne a fêté le 45e anniversaire de naissance du chancelier Hitler.

PROVINCE DU MANITOBA
TAXATION DES REVENUS

Impôt sur le Revenu

Toutes les personnes résidant, employées ou faisant affaires au Manitoba, sont astreintes à l'impôt sur le revenu sur leur revenu total pour 1933, avec les exemptions suivantes:

Personnes mariées	$1,500
Autres personnes	750
Enfants dépendants du contribuable	500
Autres dépendants (Voyez formule 1A) (Max.)	500

Un rapport de revenu doit être fait au plus tard le

30 AVRIL 1934

et le paiement du plein montant de l'impôt, ou un quart de celui-ci doit être fait à la même date.

TAXE SPECIALE SUR LES REVENUS

En plus de la taxe ordinaire sur les revenus indiquée ci-dessus, toutes les personnes, à l'exception de celles notées ci-dessous, sont astreintes à une taxe spéciale de deux pour cent sur leur revenu total net provenant de toutes sources.

Dans le cas des gages, salaires, etc., l'employeur doit déduire la taxe avant de faire le paiement à l'employé, et la remettre à ce bureau avec la formule spéciale 1.

Si l'employeur néglige de déduire la taxe, l'employé doit la remettre immédiatement au bureau de l'Impôt sur le Revenu. Dans le cas de revenu autre que gages, sur lequel la taxe a été déduit ou payée, le montant total doit être reporté sur la formule d'Impôt sur le Revenu No 1 et le paiement de la taxe spéciale fait en même temps comme taxe de revenu ordinaire.

Les personnes suivantes sont exemptes de la taxe spéciale:

Les personnes mariées dont le revenu total provenant de toutes sources ne dépasse pas $960.00 par année, ou les célibataires dont le revenu total provenant de toutes sources ne dépasse pas $480.00 par année.

Des informations complètes concernant les taux sont imprimées sur les formules, que l'on peut se procurer dans tous les BUREAUX DE TELEPHONE du Manitoba et au BUREAU DE L'IMPOT SUR LE REVENU DU MANITOBA, 54, Palais législatif, Winnipeg.

Pour plus ample information, téléphonez 840 453 ou 840 366.

HON. D. L. McLEOD,
Ministre des Affaires Municipales.

D. C. STEWART,
Administrateur de l'Impôt sur le Revenu

CARTES PROFESSIONNELLES

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 25 AVRIL 1934 — NUMERO 50

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux, — deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.
Professeur A.-L. BURT.

LA LIBERTÉ

Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.
Professeur W.-F. OSBORNE.

POUR NOTRE COLLEGE

Tous savent qu'un bazar au profit du Collège de Saint-Boniface va s'ouvrir samedi, pour se continuer toute la semaine prochaine.

Le bazar, c'est l'une des formules classiques adoptées par la charité moderne pour venir en aide aux oeuvres de plus en plus nombreuses qui sollicitent la générosité publique. Sa popularité tient à ce qu'il permet d'utiliser tous les concours, toutes les bonnes volontés, de faire appel à toutes les bourses sans négliger la plus humble obole. Comme il demeure toujours vrai, selon le dicton populaire, que "les petits ruisseaux font les grandes rivières", ces efforts réunis et ces menues pièces de monnaie mises ensemble arrivent infailliblement à produire un total fort respectable. Personne n'en est plus pauvre, chacun en retire la satisfaction d'avoir accompli son devoir, et l'oeuvre bénéficiaire se sent doublement revivifiée par la confiance et les sympathies agissantes dont elle s'est vue entourée.

Un bazar, dans le cas d'une institution comme le Collège de Saint-Boniface qui n'est pas coutumier du fait, c'est une façon discrète d'attirer l'attention de ses amis sur sa situation réelle. Cette situation est inquiétante. Inutile d'y insister. Il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe autour de nous pour comprendre que la pénurie générale des ressources ne peut manquer d'atteindre durement la cause de l'enseignement secondaire et ceux qui ont pour mission de le dispenser.

* * *

Essayez de vous imaginer quel serait l'avenir de la minorité franco-catholique du Manitoba si, par le plus grand des malheurs, le Collège était contraint de fermer ses portes. Ce serait un recul dont les conséquences ne peuvent être envisagées sans effroi. En fait, la situation serait pire qu'elle n'a jamais été, puisque les origines de cette institution se confondent pour ainsi dire avec les origines de la mission de la Rivière-Rouge. On rappelait ici même, la semaine dernière, les services parfois méconnus dont nous lui sommes redevables, l'élite intellectuelle imposante formée par ses soins. Aucune autre de nos institutions n'a été aussi intimement liée à notre vie religieuse, économique et nationale. Elle a connu les misères héroïques des débuts, l'aisance de la prospérité, les affres de la dépression. Elle a vécu ses heures tragiques... S'il fallait localiser quelque part le coeur et le cerveau du groupe franco-manitobain, à travers son histoire, leur vraie place serait sous le toit du Collège de Saint-Boniface,—l'ancien et le nouveau.

Il y aura cinquante ans en 1935 que ce Collège fut confié aux Pères Jésuites. Ce demi-siècle de fécond labeur est un beau titre de fierté pour les Fils de Saint Ignace et pour notre population. Entre les deux il crée des liens indissolubles de reconnaissance et de solidarité. Mais prenons garde que cette longue durée de services n'engendre une sécurité trompeuse. Il peut y avoir tendance encore à se répéter qu'une institution vieille de cinquante ans ne disparaît pas comme cela, que la stabilité financière de l'ordre des Jésuites est inattaquable. Ce sont là des réflexions que l'on pouvait se permettre il y a quelques années, mais qui ne sont plus de mise aujourd'hui. Il y a vraiment péril dans la demeure et c'est à nous qu'il appartient de le conjurer.

* * *

Nous venons de voir, dans un beau geste filial, les anciens élèves secouer leur apathie et se regrouper résolument autour de leur vieux Collège à qui ils doivent tant. Autour de ce noyau initial, c'est toute notre population qui doit se rallier dans un effort commun pour une oeuvre de salut. Notre Collège, ce n'est pas l'affaire de quelques-uns; c'est un foyer de culture qui ne peut laisser indifférent aucun de ceux qui ont à coeur les intérêts de la race et la survivance française au Manitoba. A toutes ces personnes de bonne volonté, riches ou pauvres, le bazar offre une occasion de traduire en actes leur sympathie et leur générosité. Que chacun fasse sa part et le résultat sera satisfaisant.

Notre appel s'adresse naturellement à nos compatriotes de toute la province, à ceux de la campagne comme à ceux de la ville. Faire du grand événement de la semaine prochaine une simple affaire locale serait en diminuer singulièrement la portée. C'est le Manitoba français tout entier qui doit se lever pour assurer le maintien de son Collège.

Donatien FREMONT.

Comment Dieu récompense la charité

Il est étonnant de voir dans la Sainte-Ecriture et dans les Saints Pères les récompenses magnifiques promises par Dieu à ceux qui font la charité. "Donnez et l'on vous donnera" dit Notre-Seigneur en S. Luc, "on versera dans votre sein une bonne mesure pressée, secouée et débordante, car on se servira de la même mesure avec laquelle vous aurez mesuré les autres." Et le divin Maitre ajoute: "Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir". La satisfaction de donner est déjà une récompense sur la terre en attendant la récompense beaucoup plus grande, infinie au ciel.

Le juge des vivants et des morts dira au dernier jour, à ceux qui ont fait la charité: "Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à Moi que vous l'avez fait. Possédez donc le Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde."

La charité, dit Bossuet, c'est tout le christianisme, et le poète a dit:

Donnez, donnez! L'Aumône est Soeur [de la prière.
Donnez! Il vient un jour où la terre [nous laisse.
Vos aumônes là-haut vous font une [richesse.
Donnez! Afin qu'un jour, à votre [heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la [prière
D'un mendiant puissant au ciel!

Saint Jean Chysostôme dit: "C'est le pauvre qui tend la main, mais c'est Dieu même qui reçoit." En vérité, l'aumône n'est pas un don, c'est un prêt à gros intérêt. "Qu'est-ce que le bonheur?" dit Joseph de Maistre, "c'est de donner". On a dit avec raison que l'essence de toute religion, la base de toute moralité, le couronnement de toute vertu, consistent à donner et à pardonner. Dans le livre de Tobie on lit: L'aumône délivre de tout péché et de la mort; elle ne laissera point tomber l'âme dans le lieu des ténèbres. Quelle confiance devant Dieu, ajoute le Saint-Esprit, ne donnera point l'aumône à ceux qui la font avec amour.

Dieu fait naître et mûrir les fruits
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur du jour et la fraîcheur [des nuits.
Le champ qui les reçut les rend avec [usure.
[illegible]
RACINE.

Je ne me souviens point d'avoir lu qu'une personne charitable ait fait une fin malheureuse, dit saint Jérôme; car cette personne a un grand nombre d'intercesseurs, et il est impossible que les prières de tant d'âmes ne soient point exaucées.

La charité est la racine de la Loi, le point culminant de la doctrine céleste; elle est la gardienne des vertus, elle en est même le fondement.

La charité est la force des combattants, la palme des triomphateurs, la récompense des parfaits.

Et remarquons bien qu'en donnant pour aider à l'EDUCATION des jeunes, on a droit à une récompense spéciale. Celui qui aide le prophète en tant que prophète, dit Jésus, aura la récompense du prophète. Donc celui qui aide l'EDUCATEUR en tant qu'éducateur aura la récompense de l'EDUCATEUR. La voici, cette récompense, exprimée dans l'Ancien Testament: "Ceux qui enseignent aux autres la justice, brilleront comme des étoiles au firmament durant toute l'éternité."

Quelle consolation aussi de penser qu'en aidant une institution dont le but principal est de former des prêtres, on coopère à l'éducation de futurs ministres de l'autel. De cette manière, on participe à l'oeuvre par excellence du Christ sur la terre qui a été de former des prêtres, et l'on acquiert un juste titre à la reconnaissance des prêtres qui seront formés dans le Collège à l'avenir.

De-ci de-là

Apôtre de la vie rurale

Sous ce titre, la "Presse, de Montréal, publie un article éditorial très élogieux sur le travail donné à la récente convention des instituteurs de langue française du Manitoba par M. Auguste Dansereau et reproduit en partie dans la "Liberté".

"L'auteur, écrit notre confrère, traite de la question en homme conscient de la responsabilité que doit assumer l'instituteur chargé de former l'intelligence et le coeur des enfants, nés de terriens et destinés par état à rester attachés au sol. L'amour de la terre, pour un enfant, pour un jeune homme ou une jeune fille de la campagne, lui paraît chose toute naturelle. Il ne s'agit que d'entretenir et d'attiser en eux la flamme, et l'école est le foyer tout trouvé pour le faire.

Après avoir analysé l'étude de M. Dansereau, et reproduit les passages les plus saillants, la "Presse" conclut:

"Ces paroles sont celles d'un apôtre et l'on aimerait à les retrouver sur les lèvres de tous les formateurs de la jeunesse. Si pareil enseignement était donné dans nos écoles, rurales surtout, l'on n'aurait pas à déplorer la désertion du sol, ni le déséquilibre dont on se plaint entre les populations urbaines et celles des régions agricoles."

Deux recettes pour être heureux

M. André Maurois, écrivain français de réputation internationale, donne dans "Conferencia" quelques recettes pour être heureux. Nous en reproduisons deux sur les cinq proposées par l'auteur.

Première recette:—**Eviter les trop longues méditations sur le passé.**

Je ne veux pas dire qu'il soit mauvais de méditer. Presque toute décision importante doit être précédée de méditations, mais celles-là ont un objet précis et sont sans danger. Ce qui est dangereux, c'est de remâcher sans fin la perte que l'on vient de subir, l'affront qui vous a été infligé, la sottise que l'on a dite, en un mot, ce qui est sans remède. "Ne pleurez jamais sur le lait répandu", dit un proverbe anglais. Il faut que l'esprit, de temps à autre, soit lavé, remis à neuf. Pas de bonheur sans oubli. Pour s'échapper ainsi à soi-même, il y a plus d'un moyen. Je n'ai jamais vu un véritable homme d'action malheureux pendant l'action. Comment le serait-il? Comme un enfant qui joue, il cesse de penser à lui-même.

Deuxière recette:— **Ne jamais se rendre malheureux en imaginant des catastrophes lointaines et imprévisibles.**

Il y a quelques jours, au milieu du jardin des Tuileries où les enfants, les jets deau, la lumière jetaient une gaieté merveilleuse, j'ai rencontré un homme malheureux. Solitaire, sombre, il marchait sous les arbres et pensait à des désastres financiers que, me dit-il, il prévoyait pour 1935.

"Etes-vous fou?" lui dis-je. "Qui diable sait ce que sera 1935?" Tout est difficile, et les périodes tranquilles sont rares et brèves dans l'histoire des hommes."

Jouissez de l'instant, imitez ces enfants qui lancent leurs bateaux blancs sur ce bassin. **Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.** Chacun doit penser à l'avenir au moment où il peut agir sur les événements. Un architecte doit penser à l'avenir de la maison qu'il construira; un ouvrier, à s'assurer pour la vieillesse; un député, aux effets du budget qu'il va voter. Mais, le choix fait, il faut s'accorder quelque paix de l'esprit. **Ne pas bouder contre ses propres actions; après que l'on a fait de son mieux, accepter avec indifférence les critiques.** "Ne jamais expliquer, ne jamais se plaindre," disait Disraéli et Descartes: "J'ai pris coutume de vaincre mes désirs plutôt que l'ordre du monde et de considérer que ce qui n'est pas arrivé était, au regard de moi, absolument impossible."

Y aura-t-il des Canadiens français dans cinquante ans?

Oui, à condition de redevenir des semeurs de blé qui, il y a quarante ans, étaient de petits souverains sur leurs terres et qui sont devenus aujourd'hui dans nos villes les serviteurs des races étrangères.

"Oui, si nous savons parler notre langue dans les familles, dans les affaires, dans notre correspondance.

"Oui, si nous apprenons la langue anglaise non pas pour servir sous l'Anglais, mais pour conquérir les postes qui nous reviennent".

"Oui, si comme La Fontaine, Papineau, Cartier, Bourassa, nous savons défendre les libertés politiques et nos droits constitutionnels d'une façon intégrale.

Oui, si les jeunes se font des avertisseurs, des redresseurs de conscience, si vous criez à notre peuple qu'il n'est pas fait pour être prolétaire, qu'il n'est pas fait pour servir une minorité.

"Ce qui a permis à Papineau, à La Fontaine, Garneau, à Mgr Langevin, à Mgr Taché de faire quelque chose de grand pour leur pays, c'est qu'ils croyaient fermement que d'être Français constituait l'une des richesses spirituelles les plus précieuses et qu'il valait la peine de travailler, de souffrir et de faire tous les sacrifices nécessaires pour rester digne des ancêtres.

"Imitons-les si nous voulons qu'il y ait encore de vrais Canadiens français dans cinquante ans".

Abbé Lionel GROULX.

Des sourds-muets prêtres

C'était en 1917; Mgr Boudhinon, l'éminent supérieur de la célèbre église de Saint-Louis-des-Français, à Rome, fut mis en rapport avec un sourd-muet de naissance qui avait fait de remarquables études, non seulement littéraires, mais encore théologiques. Il désirait entrer dans le clergé.

—Je fus émerveillé de notre conversation, disait récemment Mgr Boudhinon. Il lisait mes paroles sur mes lèvres et me répondit de sa voix gutturale, blanche et monotone.

Le prélat s'intéressa à ce néophyte; il alla d'abord trouver le cardinal Gaspart qui, lui, observa qu'il n'y avait aucun précédent.

—Mais, lui dit Mgr Boudhinon, mon muet ne l'est que relativement, puisqu'il arrive à répondre.

Le cardinal Gasparri en parla au Pape Benoit XV, qui fut fort intéressé et voulut voir lui-même le jeune homme. Il put sinon causer, du moins s'entretenir avec lui en latin et en français. Le pape accorda la permission du principe et elle devint définitive après l'examen de la commission compétente. Il se nommait l'abbé La Fonta.

Deux ans après, en 1919, un autre jeune homme, M. Porack, sourd-muet de naissance lui aussi, et qui se trouvait dans les mêmes conditions, reçut l'ordination, comme l'avait reçue l'abbé La Fonta.

Exceptions excessivement rares et qui méritent d'être notées, comme ce prêtre, officier de la Légion d'honneur, exerçant à Saint-Honoré d'Eylau et qui, grand blessé de guerre, n'a plus de bras.

BROCKVILLE — M. M.-A. Sorsoleil, sous-ministre des services sociaux ontariens, a déclaré qu'il serait préférable que l'on enseigne l'art d'élever les enfants et les arts domestiques dans les écoles secondaires au lieu de mathématiques compliquées.

A ceux qui nous envoient de l'argent

Un certain nombre d'abonnés, ayant à renouveler leur abonnement, le font en joignant à leur lettre un billet de $2.00. Nous tenons à leur rappeler que cette manière d'expédier de l'argent est illégale et les expose à des pertes pour lesquelles ils ne peuvent exercer aucune réclamation. Le seul moyen sûr est le chèque, mandat ou bon-poste. Dans le cas de nos abonnés habitant Winnipeg et Saint-Boniface, l'administration du journal se charge de l'encaissement à domicile sur simple demande.

Le Canada et la Société des Nations

Le Canada doit-il continuer d'en faire partie? — Le Sénat discute le pour et le contre

OTTAWA—Le Sénat a passé tout un après-midi à discuter la motion du sénateur McRae concernant la Société des Nations. Le sénateur est d'avis que le Canada devrait cesser de faire partie de la S.D.N. et ne plus voter un sou pour le maintien de la Société.

Si toutes les nations cessaient de fabriquer et de vendre des armes, dit le sénateur en présentant sa motion, la paix mondiale serait bien plus assurée qu'avec la S.D.N. Le Canada est un Etat souverain qui a le droit de prendre une décision au sujet de sa participation aux guerres futures.

Le Canada a payé en chiffres ronds à la Société des Nations $2,500,000. Il n'est pas étonnant qu'on l'ait qualifié de "petite vache à lait de Genève". Le sénateur est d'avis que le Canada se prend beaucoup trop au sérieux en politique étrangère.

Le général accumule les blâmes contre la Société, décrit la situation politique européenne, la course aux armements d'une part, les négociations d'autre part.

Il termine en disant: "Tout le monde admet que la prochaine guerre sera bien plus terrible que la dernière. J'en frissonne rien que d'y penser. Appelez-moi un pacifiste si vous le voulez, mais tout ce que je demande, c'est que les Canadiens ne soient plus appelés à prendre part à des guerres sur un sol étranger".

M. Dandurand

Ancien président du Conseil de la S.D.N., le sénateur Dandurand repousse les conclusions du sénateur McRae. Il admet toutefois que la Société n'a pas atteint son but. M. Dandurand refuse d'admettre la faillite de la S.D.N. Le christianisme a provoqué des guerres, dit-il, et pourtant personne ne songe à l'abolir. La voix de Genève n'a pas toujours été entendue à cause de l'égoïsme des Etats-Unis. Le grand problème présent, c'est l'extension du traité de Versailles. Le sort de l'Europe repose aujourd'hui entre les mains de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Le sénateur exprime sa ferme confiance de voir les Etats-Unis se rapprocher de la S.D.N.

Le sénateur Dandurand expose ensuite le beau rôle joué à Genève par le Canada. Il a défendu les droits des minorités, problème que les autres pays avaient peur d'aborder. Le Canada, dit-il en terminant, dépense chaque année $300,000 pour la Société et $13,000,000 pour sa défense. Il préfère compter sur la Société plutôt que sur les millions pour la défense de sa frontière.

Jubilé de douze Soeurs Grises

MONTREAL — Des fêtes jubilaires ont eu lieu le 18 avril à la maison mère des Soeurs Grises, à Montréal.

Une ancienne de Saint-Boniface, Soeur Langelier, y a célébré le soixante-dixième anniversaire de sa profession religieuse. C'est la quatrième, dans les deux siècles d'existence de la communauté, qui célèbre pareil jubilé. Elle est née le 1er mars 1844.

Soeur Fournier, née en 1851, a célébré son jubilé de diamant.

Dix autres ont fêté leurs noces d'or: Soeur Saint-Alphonse, Soeur Boursier, Soeur Saint-Vincent-de-Paul, Soeur Deguire, Soeur Mireault, Soeur Beauchemin, Soeur Daoust, Soeur Raymond, Soeur Pominville et Soeur Sainte-Catherine.

Soeur Boursier a célébré son jubilé à Fort Providence, au Mackenzie, où elle est missionnaire.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le vrai sport

L'Action Catholique (Québec):

Les uns sont pour, les autres contre le sport. Tout le monde en fait cependant dans une certaine mesure. Une revue française nous dit à ce sujet ce qui suit:

"Voulez-vous savoir qui s'adonne au vrai sport? Ce sont les cultivateurs et tous ceux qui travaillent la terre. Depuis qu'ils sont levés, jusqu'au moment où la nuit les oblige à cesser leur travail, tous les cultivateurs font du sport.

Quand ils labourent, sèment, hersent, moissonnent, retournent, chargent les céréales, les déchargent, les montent dans les greniers, ou les mettent en meules; quand ils plantent des pommes de terre, betteraves, maïs, colza; buttent, nettoient, arrachent, ramassent les foins, les étendent, les retournent et les engrangent; quand ils vont traire les vaches, font le beurre et le fromage; quand ils abattent les arbres, ou qu'ils en plantent; quand ils vont paître leurs troupeaux; quand ils nourrissent leur bétail le jour, la nuit; quand ils apportent ou amènent leurs produits au marché, tous les cultivateurs, sans exception, hommes, femmes et enfants, font du sport.

"Sport de tous les genres possibles et le plus utile de tous, celui-là, à l'humanité entière. Sport ingrat, quelquefois, à cause des intempéries, mais noble et réconfortant, les sportifs n'ayant qu'un maître: le temps. Sport qui se fait, de la pointe du jour jusqu'à la nuit pendant l'été, et toujours une partie de la nuit pendant l'hiver.

Pour ces sportifs, il n'y a jamais de semaine anglaise; il n'y a aucune fête au monde qui dispense de faire le sport car l'estomac du bétail ne saurait accepter ni l'heure d'été, ni les jours fériés, et connaît encore moins les congés ou les vacances.

"Tous les campagnards, ces vrais sportifs, vous diront que la vie au grand air pur, la nourriture saine et fraîche, avec le travail varié et intéressant, font leur bonne santé et leur bonheur."

Et voilà pourquoi les cultivateurs ne se sentent pas le besoin d'organiser des clubs. Ils ont dans leur travail quotidien tout l'exercice qu'il leur faut et le meilleur.

"Je ne vous lirai plus"

Le Devoir (Georges Pelletier):

Ces jours derniers, rapporte un collaborateur du **Canada**, quelqu'un écrivait à ce journal: "Je suis un lecteur quotidien de votre journal, mais je crois bien que je vais renvoyer votre feuille... Je suis un homme public qui a une certaine influence... Je vous assure que je boycotterai votre journal si vous continuez sur ce ton". Le collaborateur du **Canada** ajoute ce commentaire, entre autres choses: "Ce monsieur est légion... Ce qu'il lui faut, c'est un miroir reflétant ses idées, ses pensées, ses préjugés..." Certes, le lecteur d'un journal, quel qu'il soit, a un droit imprescriptible: celui de cesser de le lire et de le recevoir. Il peut user de ce droit pour protester contre un journal dont il trouve le ton, l'attitude injustes, injurieux, malhonnêtes. Mais, de ce qu'un article heurte ses sentiments, ses idées, est-ce à dire qu'il doive en tenir compte au journal au point de cesser de le lire? C'est comme si vous vous refusiez à converser avec quelqu'un qui ne serait pas tout le temps de votre avis. Or y a-t-il chose plus ennuyeuse que de ne rencontrer que des gens qui pensent comme nous. Du choc des idées jaillit la lumière, a-t-on dit. Pure vérité. Ce qu'un lecteur a droit d'exiger de son journal, c'est l'honnêteté, le courage, la bonne foi. Le journaliste n'est pas omniscient; et celui qui pense tout savoir est le plus souvent de science fort courte et de jugement rudimentaire. Il peut commettre des erreurs, car il est faillible. Il ne doit pas errer de propos délibéré, car alors ce n'est plus une erreur, c'est un manque d'honnêteté, de probité professionnelle. Prêter à autrui des propos qu'il n'a jamais tenus, lui faire dire ce qu'il n'a pas dit, ou écrit, cela est de l'absolue mauvaise foi. Et le journaliste qui pratique ce genre s'expose délibérément à perdre ses lecteurs, pour avoir voulu perdre quelqu'un dans leur esprit. Mais cesser de lire un quotidien qui ne partage pas toutes nos idées, s'il exprime les siennes avec tact, modération et justesse, c'est faire preuve d'étroitesse de jugement, d'absence de sens commun. Le journal dont les rédacteurs voudraient penser comme tout le monde ne publierait rien de net, de précis, il ne donnerait que le commentaire banal, l'article flou, nébuleux. Laissons cela aux feuilles qui visent aux grands tirages et n'osent pas garder à leurs rédacteurs liberté de penser parce que cela déplairait à celui-ci ou à celui-là et donc qu'elles courraient risque de ne pas atteindre aux éditions nombreuses, volumineuses et vides.

La politique qui profite

Le Droit (Ottawa):

Certains de nos compatriotes croient encore que nous, Canadiens français, sommes les seuls, à faire servir la politique à notre enrichissement personnel. L'histoire nous apprend que les Canadiens anglais ont édifié maintes fortunes avec l'aide des pouvoirs publics, parfois à même les fonds publics.

Lundi dernier, aux Communes, M. J.-F. Pouliot disait à l'un d'eux: "Lorsque vous étiez associé dans une certaine exploitation de la rivière Fraser, combien d'argent avez-vous réclamé du gouvernement? N'est-ce pas $37,000?" Et à l'autre: "Parlez-nous des "passes" sur nos chemins de fer que vous avez quémandées pour vos parents, entre autres vos frères, qui sont des voyageurs de commerce". Les deux messieurs ne répondirent pas. L'enquête de la Beauharnois révélait naguère les habiletés suspectes de M. Aird.

Ce n'est pas en salissant la réputation d'autrui qu'on lave la sienne. Il ne faut pas cependant que, croyant être les seuls coupables, nous continuions de nous déprécier nous-mêmes. Les étrangers monnayent la supériorité que nous leur accordons gratuitement. Les Canadiens français obtiennent-ils bien des entreprises du gouvernement fédéral?

Le système parlementaire donne lieu à de nombreux abus, les mêmes partout. L'Angleterre puritaine, pas plus que la France de Stavisky; le Canada anglais, pas plus que le Canada français n'en est exempt.

M. Préfontaine fête son anniversaire

L'honorable Albert Préfontaine, ministre sans portefeuille a tout dernièrement fêté le 54ème anniversaire de son arrivée au Manitoba. M. Préfontaine a été membre du gouvernement Roblin. Il est le doyen de la chambre manitobaine.

Les nombreux amis de M. Préfontaine lui ont présenté leurs voeux à cette occasion. Il nous fait grand plaisir d'y joindre le nôtres.

$70,000 pour les fêtes trifluviennes

Les Trois-Rivières. — Le premier ministre, M. Taschereau, a avisé par lettre le maire Robichon, que le gouvernement provincial accorde un octroi de $35,000 à notre ville pour l'aider à célébrer le troisième centenaire de sa fondation. La législature avait déjà autorisé la ville à faire un virement de fonds de $35,000 pour ces fêtes. Les Trois-Rivières auront donc un minimum de $70,000 à leur disposition.

Les amusements de tous genres ont été affermés à un syndicat. La seule condition posée par Québec à son octroi de $35,000 c'est que le contrôleur des finances de la ville des Trois-Rivières devra faire partie du comité d'administration.

Comment sont réparties les langues mondiales?

Le chinois est parlé par 400,000,000 d'habitants; l'anglais est parlé par 200 millions d'habitants; le russe est parlé par 140 millions d'habitants; l'hindoustani par 100 millions d'habitants; l'allemand est parlé par 80 millions d'habitants; le français est parlé par 70 millions d'habitants; l'espagnol est parlé par 70 millions d'habitants; le japonais est parlé par 65 millions d'habitants; le portugais est parlé par 60 millions d'habitants; l'italien est parlé par 50 millions d'habitants; le bengali est parlé par 50 millions d'habitants.

Quelles sont les chutes d'eau les plus célèbres?

Les chutes du Niagara, sur le Niagara, entre la province d'Ontario (Canada) et l'Etat de New-York (Etats-Unis); les Victoria Falls, sur le Zambèze; le Iguassu, entre l'Argentine, le Paraguay et le Brésil; la série des chutes dans la vallée de Yosemite, en Californie.

CITE VATICANE — Le Pape passera l'été dans le domaine papal de Castelgandolfo.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Le Rév. Père Geralphe, capucin, a été nommé par ses supérieurs à Blenheim, Ontario. Le Rév. Père Chrysosthome à l'église du Sacré-Coeur des Belges. Le Rév. Père Geralphe, après un travail absorbant, a lui-même demandé d'être changé. Il s'est dépensé sans compter et les paroissiens belges le voient partir avec regret.

Séance au Juniorat

Tous les amis et bienfaiteurs du Juniorat des Pères Oblats, à Saint-Boniface, sont cordialement invités à la séance d'adieu des "finissants", lundi soir, le 30 avril, à 8 h. 30. Il y aura répétition pour les enfants le même jour à 4 h. 30.

Le drame de René Bastien, que les junioristes interpréteront, est tout d'actualité. Quel travail pernicieux de haine et de révolte opère dans l'esprit et le coeur le programme communiste d'un côté, et de l'autre, quels sentiments de charité et de dévouement y fait naître la religion catholique. Tout cela se déroule en des scènes souvent poignantes dans ce beau drame: **"Aimez-vous les uns les autres"**, susceptible d'être d'autant plus goûté que ces vents délétères de Moscou soufflent actuellement avec une particulière véhémence sur notre propre pays.

L'abbé W. Moreau a su mettre beaucoup d'humour et de bonne musique dans son opérette **"Les Flibustiers ou l'Ours et le Gendarme"**, qui est aussi au programme.

L'orchestre de la paroisse Saint-Joseph de Winnipeg a gracieusement accepté de nous faire entendre des morceaux artistiques et choisis de son répertoire.

Bienvenue à tous nos amis!

M. Alphonse Lemay octogénaire

M. Alphonse Lemay vient d'atteindre ses 80 ans et ses nombreux amis l'en félicitent. Il est peu de figures mieux connues dans St-Boniface. M. Lemay habite l'ouest depuis près de 60 ans. Il vint de L'Aubinière en 1875. M. Lemay demeura d'abord à St-Norbert, chez son oncle Joseph Lemay, figure bien connue du temps.

L'année suivante, 1876, M. Lemay vint s'établir à St-Boniface. Il n'en est jamais sorti. Il épousa en 1882 Anna Béliveau, soeur de Mgr l'archevêque. Madame Lemay est morte il y a 3 ans. Ils eurent une belle famille de onze enfants dont 7 survivent, tous sont à St-Boniface ou dans les environs. Les enfants sont: Rév. Soeur Arthur-Marie des Saints-Noms de Jésus et Marie, Mme A. Beaupré, qui demeure avec son père; MM. Alphonse, Arthur, Eugène, Edmond et Charles. M. Lemay a 15 petits-enfants. Il a encore un frère en province de Québec.

M. Lemay jouit d'une excellente santé et sait occuper ses loisirs. Nous lui souhaitons de conserver encore longtemps ses forces.

Cercle d'étude Marie-Rose

A la réunion du 18 avril dernier, l'assistance habituelle du cercle d'étude fut presque doublée, grâce sans doute à l'honneur que nous faisait le R. P. Bourque d'assister à la séance et de nous faire bénéficier de ses lumières.

La soirée débuta par un mot de bienvenue de notre Bonne Soeur directrice et par la lecture des minutes de la dernière séance; puis Mme E. Cossette nous donna la deuxième partie de son étude sur la question très intéressante de la situation scolaire en Ontario. Nous avons assisté à la persécution d'un gouvernement ennemi de l'enseignement du français, à la résistance courageuse et énergique des Canadiens français et à leur victoire presque complète.

Mlle Madeleine Painchaud nous fit ensuite un exposé très clair et très renseigné de quelques événements du jour.

Puis vint la causerie du R. P. Bourque que toutes acclamèrent avec enthousiasme. Choisissant comme texte, ces paroles de l'Ecriture Sainte: "Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament publie les oeuvres de ses mains," le Révérend Père nous transporta dans le domaine de l'astronomie, sujet d'autant plus intéressant que bien imparfaitement connu de l'auditoire et encore si enveloppé de mystères. La causerie produisit une si vive impression de l'immensité du système solaire, que nous sommes restées éblouies devant la magnificence et la puissance du Créateur. Nous serions demeurées encore longtemps à écouter le Révérend Père; mais, comme toute bonne chose, sa conférence prit fin.

En termes heureux, comme elle en a toujours naturellement, la présidente de l'Amicale, Mme E. Gagnon remercia le savant conférencier et exprima le désir commun des membres du Cercle de le revoir encore au milieu de nous; elle remercia aussi Mme Cossette et Mlle Painchaud, puis, saluant le retour de la Révérende Mère Louis de Gonzague d'un voyage dans l'Ouest américain, elle assura cette digne religieuse que l'Amicale reconnaissante demeure toujours à sa disposition pour la seconder dans toutes ses oeuvres.

La prochaine réunion du cercle d'étude aura lieu le troisième mercredi du mois prochain, soit le 16 mai.

La Secrétaire du Cercle d'étude Marie-Rose
Marie-Josèphe MAGER

Avis est donné aux membres et à leurs amies qu'il y aura, le jeudi 26 avril, dans la salle de l'Institut Collégial St-Joseph, une conférence donnée par M. l'abbé d'Eschambault.

LE GRAND DEBAT ORATOIRE DU 29 AVRIL


ROLAND COUTURE


BERNARD GOULET


PAUL DUGAL


MARC MEUNIER

Le débat est sous la présidence d'honneur de M. Donatien Frémont, directeur de la "Liberté", auteur de "Pierre Radisson, Roi des Coureurs de Bois".

PROGRAMME

Ouverture— …dienne . . . . . L'Orchestre

Quatuor—
a) Isabeau s'y promène.
b) A Saint-Malo.
MM. Marc Meunier, Raymond Bernier, Paul Dugal, Aimé Beaulieu.

Présentation—le Président du Cercle local, M. Charland Prud'homme.

Débat — "Radisson est-il un type d'homme à proposer comme exemple à notre jeunesse écolière?"
Affirmative: Roland Couture et Bernard Goulet. Négative, Paul Dugal et Marc Meunier.

Vieilles chansons françaises—
a) Margoton . . . . . Périlhou
b) La chanson de Guillot-Martin . . . . . Périlhou
c) Une fille d'honneur . . . . . M. Emmanuel
Mlle Marguerite Guertin, accompagnée par l'orchestre.

Décision du Jury—R. P. Henri Bourque S.J., Président du Jury.

Aria . . . . . Antonio-Francesco-Tenalgia.
Orchestre

Allocution—Le Président d'honneur, M. Donatien Frémont.

O CANADA!

Orchestre sous la direction de M. Maurice Prud'homme.

On en parle jusqu'aux Trois-Rivières...

Nous lisons dans le dernier numéro du "Bien Public", des Trois-Rivières:

"Radisson est-il un type d'homme à proposer comme exemple à notre jeunesse écolière?"

Voilà le sujet du débat qui aura lieu à l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface, le 29 avril prochain.

On sait que M. Donatien Frémont vient d'écrire une biographie de Radisson, qui obtient un grand succès de librairie. Le roi des coureurs de bois est, comme chacun le sait, une des grandes figures de l'histoire trifluvienne. Nous tiendrons nos lecteurs au courant du débat qui aura lieu le 29 avril prochain à Saint-Boniface, débat qui ne manquera certainement pas d'intérêt.

Décès de M. Léon Monnier

Le 17 avril, est décédé à St-Boniface M. Léon Monnier, âgé de 30 ans, après une longue maladie courageusement supportée.

Lui survivent: sa femme, née Denise Côté et son fils, Robert à St-Boniface; son père, M. Auguste Monnier, et ses frères, Auguste et Robert Monnier, à Lausanne (Suisse).

L'enterrement eut lieu vendredi, le 20 avril. Les porteurs étaient: MM. Edouard Gourbil, Joseph Boux, Edouard Côté, André Frossais, Cléophas Prud'homme, Louis Bouchet.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de son grand deuil.

Décès de Mme Saint-Onge

Mme Willie Saint-Onge (née Clara Despatis) est décédée à St-Boniface la semaine dernière. Mme St-Onge était bien connue à St-Boniface. La famille Despatis est une des vieilles familles de la ville. Mme St-Onge laisse plusieurs soeurs et frères, presque touts établis à St-Boniface. Madame St-Onge était née à St-Boniface il y a 46 ans. Elle est morte après plusieurs mois de maladie. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari qui demeure sur la rue Hamel, 7 enfants dont le dernier n'a que 6 ans. Elle laisse aussi trois frères établis à St-Boniface, MM. Alfred, Willie et Henri Despatis, ainsi que trois soeurs: Mmes J.-E. Desrosiers, Willie Lévêque, et Madame Dumont. Une autre soeur, Antoinette, habite aux Etats-Unis.

Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale. M. l'abbé Boulet a chanté le service.

Les dames de Ste-Anne étaient présentes en corps.

Soirée intime annuelle du Cercle Ouvrier

Malgré la mauvaise température, nous avions salle comble dimanche soir à notre soirée intime des membres du Cercle Ouvrier et de leurs épouses qui fut un vrai succès.

M. F. Jodoin était en charge du programme de cette soirée et Mgr W. L. Jubinville présidait au côté de notre président.

Le chant d'ouverture fut donné par Mlle F. Gosselin accompagnée par Mlle Mager. A la fin de la soirée elles rendirent "Lisette".

Mlles Denise et Monique Guyot et MM. B. Goulet et B. Guyot nous présentèrent la scène querelleuse causée par la perte d'une beignet.

MM. Ritagglietti, père et fils, charmèrent l'auditoire par le son harmonieux de leur accordéon et de leur tambour.

M. Alexandre Bernier expliqua ce qu'est et ce que fait le Cercle Ouvrier St-Joseph, pour le bien de tous ses membres et nos ouvriers en général, ses origines et son avancement avec le temps. Il attire l'attention des dames sur l'avantage de notre Fonds de Secours. Il parle également de notre bureau de placement qui promet pour l'avenir.

La pièce comique en deux actes, attraction principale, fut habilement rendue par MM. O. Lacerte, J. Boily, L. Pambrun, F. Jodoin, Ph. Cinq-Mars, A. Daigneault et J.-B. Poitras. C'est l'histoire d'un petit commerçant Orléannais et son fils, gagnants d'un million dans une loterie, avec tous les incidents drôlatiques qui en découlent.

MM. Léo Jacques et Arthur Paul ont donné deux déclamations pendant l'entr'acte.

Mgr W. L. Jubinville adresse les remerciements à tous, au Cercle et aux acteurs pour la belle leçon qu'ils viennent de nous donner et à l'auditoire pour être venu en si grand nombre, se récréer malgré la mauvaise température.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

Mlle Flore Poitras est partie pour Sioux Lookout où elle sera l'invitée de son oncle, M. l'abbé Gabriel Poitras.

M. et Mme Urgel Rémillard, de La Salle, passent quelque temps chez M. et Mme Eugène Martel, rue St-Jean-Baptiste.

Mlle Cécile Lambert recevait à un bridge jeudi soir.

Mlle Gertrude Tétreault a reçu à un bridge-souper jeudi soir les invitées suivantes: Mlles Yvonne Thibault, Madeleine Painchaud, Claire Béchard, Jeanne Painchaud, Berthe Marion, Anna Marion, Lucienne Dussault, Lucette Lavoie.

Un grand bal de charité, organisé par les Dames Auxiliaires des Réservistes français, aura lieu à l'Auditorium, le 7 mai. Prix des billets, 25 sous, en vente dès maintenant. Orchestre de Bob. Goulet.

Plusieurs amis se sont réunis au domicile de Mme A. Lebrasseur, rue Notre-Dame, jeudi soir, à l'occasion de son anniversaire de naissance. La mignonne Louise Lebrasseur présenta le cadeau de circonstance. Un souper fut servi.

Mlles Béatrice Painchaud, Evélyne Boivin et Dolorès Bellefeuille recevaient chez Mlle Painchaud samedi soir en l'honneur de Mlle Thérèse McDougall.

M. Jean-J. Doutre et sa famille remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies, particulièrement les Révérendes Soeurs de Jésus-Marie, et ceux qui ont prêté leurs autos.

L'Association des Jeunes Libéraux de Saint-Boniface tiendra une assemblée spéciale mercredi soir à 8 h. au 4ème étage, édifice McIntyre.

M. Jean Schimnowski vient d'être nommé le représentant de Scott's Limited, nettoyeurs à sec et teinturiers de Winnipeg. M. Schimnowski ouvre une succursale de cette maison bien connue à Saint-Boniface. Nos meilleurs voeux.

Eugène Bourgeault, de Saint-Boniface, vient d'ouvrir au No 15, Chemin Ste-Marie, Norwood, une épicerie et restaurant des plus modernes.

Page Féminine

Pour le Bazar du Collège de St-Boniface

Je recevais ces jours derniers, à titre quelconque, du Comité d'organisation du bazar, une demande de support actif dans ma localité. Alors que je me désolais de ne pouvoir absolument pas payer de ma personne, dans une circonstance qui m'eût permis de manifester l'intérêt que je porte—en tant que mère canadienne-française surtout—à l'oeuvre d'éducation de si haute valeur que poursuivent chez nous les RR. PP. Jésuites, on me suggéra de faire ma part de propagande au moyen de ma plume. Si j'ai quelque raison de douter de son efficacité, je m'acquitte cependant avec joie de ce devoir qui est une façon de servir.

J'ai dit "en tant que mère canadienne-française", et j'ai raison. Car, si notre Collège est un foyer où s'intensifie la culture intellectuelle et morale, dont l'influence s'étend par toute la province et au delà, notre population ne saurait rester, par conséquent, indifférente à son principe d'action éducative. Et la mère, moins que personne, à cause des rêves qui ont germé dans son coeur, en donnant la vie à son enfant: rêves qui ont grandi avec lui, et le portent comme malgré elle vers un avenir que son idéal a conçu.

En prodiguant à son petit la tendresse et les soins qui développent son corps, en constatant tous les jours la force croissante de ses membres potelés, elle s'émerveille de son chef-d'oeuvre: c'en est un en réalité... Mais là ne s'arrête pas sa sollicitude. Elle scrute avec anxiété la physionomie qui la met en contact avec cette âme neuve, étudie la qualité du sourire et du regard, pèse déjà, à son insu, j'oserais dire, la capacité de l'intelligence qui s'éveille... Et satisfaite de son enquête,—qu'il rie, qu'il pleure, ou qu'il sommeille dans le calme de son alcôve, maman se demande: Mon Dieu, que sera-t-il? Une personnalité dans le monde?... Une valeur pour l'Eglise?.... A moi de faire croître les puissances pour le bien qui sont en lui, et d'abattre les autres!...

A l'oeuvre alors! Méprisant la gloire ou la richesse,—toutes ambitions au mirage décevant,—mais plus sobre dans ses désirs, elle cultivera chez son petit la bonté, la grandeur d'âme, une volonté vigoureuse, le préparant à correspondre, quand le temps sera venu, aux aspirations les plus nobles. C'est là le véritable métier de mère. Comme il est fécond en ressources pour qui veut s'y donner tout entière! Certes, ça ne va pas tout seul, et ces espoirs ailés, qui semblent s'alimenter d'eux-mêmes, courraient grand risque de s'effriter, si elle ne comptait que sur ses lumières et ses moyens bien insuffisants. Mais elle n'est pas seule, et ne doit pas se sentir seule à sa tâche. En saturant ses efforts de l'esprit surnaturel, elle réussira à donner à cette éducation première qui lui appartient, un cachet particulier qui jamais ne s'effacera plus de la vie, quelle qu'elle soit, de son enfant.

Après cela, elle pourra le confier sans crainte à des spécialistes de la science, à des guides spirituels avertis qui le conduiront, par étapes mesurées, vers "la croisée des chemins" divers qui s'ouvriront devant lui. L'homme alors se révélera dans le choix qu'il aura fait librement de la route qui répondra à son tempérament, à ses aptitudes, à ses enthousiasmes.

Hélas! nous vivons à une époque qui anéantit bien des projets, brise de belles espérances, réduit en poussière les rêves les plus magnifiques. Souhaitons qu'elle ne se prolonge pas si longtemps, qu'on n'ait chance de se reprendre... Car—et c'est là où je veux en venir—la tourmente actuelle qui nous secoue tous sans merci, ébranle également dans ses bases les phares lumineux vers lesquels continuent encore de s'orienter les rêves de la jeune mère penchée sur un berceau.. Ces phares, ce sont nos maisons d'éducation... Notre Collège de St-Boniface est un phare... Aussi, vous comprenez bien que s'il organise un bazar, s'il consent à bouleverser, toute une semaine durant, ses habitudes disciplinaires, c'est parce que, tout simplement, il est acculé à la nécessité de tendre la main. ....

Des bazars, nous en avons très rarement à St-Boniface. Il faut donc que celui-ci soit fortement achalandé. Il faut que nous y allions de tous nos moyens. Il faut même que nous sentions la morsure du sacrifice qui s'impose pour l'aider à se maintenir.

Du 28 avril au 5 mai, ses portes seront ouvertes à la générosité de tous ceux qui comprennent cette nécessité.

Mardi, mercredi et jeudi,—les 1er, 2 et 3 mai au soir,—les dames serviront des soupers. Je suppose que la question du menu est encore à discuter... En tout cas, pour la somme modique de vingt-cinq sous, on promet de satisfaire les appétits les plus exigeants, et du plaisir en proportion.

D'ici là, on accepte des dons de toutes sortes, soit en argent, soit en provisions, objets de loterie ou de comptoirs, etc., etc...

Faisons en sorte que le succès couronne cette organisation: ce sera en même temps reconnaître l'oeuvre éminemment précieuse des RR. PP. Jésuites, depuis cinquante ans qu'ils sont à St-Boniface, Manitoba.

JACQUELINE DES ERABLES.

17 avril 1934

Courrier de Mère-Grand

Mme P.—Il vaut mieux que les parents remettent fermées à leurs enfants majeurs qui sont sous leur dépendance, les lettres que ceux-ci reçoivent. Sinon, n'est-ce pas les inciter à des correspondances clandestines? Une surveillance trop stricte n'est plus de mise à un certain âge; il faut laisser aux grands enfants quelque liberté afin de leur apprendre graduellement à en bien user. Bien rares d'ailleurs les enfants qui ne rendent pas confiance pour confiance et ne mettent pas leurs parents au courant de l'identité de leurs correspondants.

<> <> <>

Patriote — Oui, vous avez raison de réagir contre cette tendance de la jeunesse canadienne à imiter les moeurs et les usages de nos compatriotes anglais. Ce qui est bon pour la mentalité anglo-saxonne l'est-il toujours pour la mentalité française? Et puis, n'est-ce pas avouer, proclamer même son infériorité que de vouloir sans cesse imiter les autres? Résistons à cet entrainement. Demeurons fidèles à notre passé. Que votre exemple rappelle à vos camarades qu'ils ne sont pas seulement les héritiers, mais les continuateurs de nos traditions religieuses et nationales.

<> <> <>

Maman belge — La déception a été d'autant plus grande que vous aviez compté sur la reconnaissance de votre amie. Il faut faire le bien pour l'amour de Dieu, sans penser que nous en serons payés par nos obligés; ceux-ci, dès lors, ne pourront nous réserver que de bonnes surprises...

<> <> <>

Que répondre?— 1.Ne répondez pas à cette lettre méchante. Dans certains cas, un silence digne est le meilleur argument. 2. Il n'est pas d'usage de répondre aux cadeaux de mariage par d'autres cadeaux. Vous ne devez donc rien à ces personnes pour avoir envoyé des présents à vos jeunes mariés, sinon de chaleureux remerciements quand l'occasion s'en présentera.

<> <> <>

Madeleine — Pour chasser les idées noires... je ne connais qu'un remède: s'occuper le plus possible et faire appel à tout son courage.

<> <> <>

En deuil — Quelle tristesse de voir partir, les uns après les autres, ceux que nous avons aimés! Je demande à Celui qui est la force des affligés de relever votre courage, de vous consoler et de faire très douces les sympathies qui vont vers vous. — Pour le deuil d'un mari: un an de grand deuil, six mois de noir simple et six mois de demi-deuil. Le voile devant le visage ne se porte plus.

<> <> <>

Amie de J.—Il serait cruel de renvoyer ce jeune homme après lui avoir donné de l'espoir. D'ailleurs vous le regretteriez. La crise affecte tous les jeunes gens et votre ami vous dit simplement la vérité lorsqu'il vous avoue ne pouvoir améliorer sa position et faire des économies. Vous êtes jeune; soyez patiente. Sachez consoler, réjouir, soutenir celui qui vous aime et attend de vous loyauté et sympathie.

M.-G.

Une belle prière

C'est celle qui est en usage dans le diocèse de Quimper, en France, et qui se récite en famille pour les vocations sacerdotales.

Divin Jésus, qui nous avez appris à demander au Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à son champ, daignez susciter dans l'Eglise, et dans ce diocèse en particulier, de nombreux et saints prêtres qui procurent par leur ministère le salut des âmes et la gloire de votre Père.

Et s'il vous plaisait, Seigneur, d'en choisir un au sein de notre famille, en cet instant agenouillé devant vous, ce serait de tout coeur que nous vous en rendrions des actions de grâces éternellement.

Entretien des métaux

Fer et acier. — Pour enlever la rouille, frotter l'objet avec du papier de verre très fin. Agir délicatement pour ne pas attaquer le métal. Si l'objet est de petite dimension, essayer avec une simple gomme à encre. Puis enduire l'objet d'un corps gras (vaseline, glycérine, etc.) qui empêchera la rouille de l'attaquer.

Argenterie. — Les pièces d'argenterie et les couverts se nettoient avec de l'eau chaude et du savon noir; les rincer à l'eau claire, les essuyer et les faire briller avec la peau de chamois.

Joyeuse Fête!

26 avril
Alice Rousseau, Saint-Norbert.
27 avril
Kathleen Carrabre, Saint-Norbert.
Roland Leclerc, Marquette, 11 ans.
Roméo Boulet, Dunrea, 9 ans.
Antonio Desrochers, Mariapolis, 14 ans.
Roy Boivin, Mariapolis, 11 ans.
28 avril
Jean-Paul Trudeau, Ile-des-Chênes, 12 ans.
Marie Hamelin, Saint-Norbert.
Thérèse Moreau, Saint-Norbert.
29 avril
Jacques Senez, Saint-Boniface, 11 ans.
30 avril
Denise Champagne, Saint-Norbert.
2 mai
Edouard Lamothe, Saint-François-Xavier, 11 ans.
May Guichon, Ile-des-Chênes.

Retour des oiseaux

Le printemps est venu, et avec lui de charmants petits oiseaux viennent ranimer la nature. Déjà se font entendre sur les arbres encore dépouillés de verdure quelques timides cris d'oiseaux **qu'on dirait dépêchés en fourriers** pour préparer les logements des caravanes qui, bientôt, auront peuplé nos jardins et nos bois. Leurs gazouillements, leurs petits cris, tout nous annonce la présence de ces jolis hôtes de nos bois qui bientôt auront construit leurs nids. Ce sont de petits chefs-d'oeuvre renfermant des oeufs mignons qui vont faire place, après une patiente incubation à de charmants oisillons. Sous peu de jours, ils vont prendre leur essor et accomplir la tâche qui leur est imposée: nous débarrasser des insectes qui pullulent dans nos champs, nos plaines et nos bois, protéger ainsi nos récoltes. Il n'est pas un laboureur intelligent qui ne les ait toujours grandement appréciés.

Le Coin des Enfants

MESDEMOISELLES LES FOURMIS

Tout comme les abeilles, les fourmis ont un langage. Ces bestioles sont même très bavardes, s'il faut en croire les entomologistes (1) qui se sont penchés sur leur minuscule personne. Seulement leur langage s'exprime au moyen de deux petites cornes flexibles appelées antennes qu'elles portent à la tête, de sorte que dans leurs réunions, on n'entend ni injures ni cris. Quand vous jouez sans pitié avec le bout du pied ou un bâton dans une fourmilière, songez-vous que vous mettez en alerte une population de 30 à 40,000 habitants? (Un nid de fourmis peut même contenir jusqu'à 500,000 individus). Surveillez bien alors les sinistrées. Les premières à s'apercevoir du désastre courent prévenir leurs amies. On les voit aborder celles-ci et se frotter les antennes pour les avertir. Les groupes ainsi avertis donnent l'alarme à leur tour. Et la nouvelle se répand comme une trainée de poudre. Au bout de quelques instants, on voit tous ces petits insectes courir par milliers sur le point qui menace ruine.

On vante les qualités de prévoyance et d'économie des fourmis. Mais ces demoiselles ont bien aussi quelques défauts. Par exemple, elles ont mauvais caractère, sont coléreuses, entêtées. On n'en veut d'autre preuve que leur morsure si énergique, qu'on peut même les décapiter sans leur faire lâcher prise.

Les fourmis se livrent à des guerres fréquentes avec les colonies voisines qu'elles découvrent par leur odeur. Elles font précéder leurs régiments par des avant-gardes, pour "éclairer" la route. Mieux que cela! Sur le champ de bataille, en cas de revers, des fourmis quittent le combat, comme de véritables estafettes (2), pour courir à l'arrière chercher des renforts qui reviennent avec elles.

On prétend que ces bestioles s'occupent de sports, de jeux, comme les humains. Elles ont des façons spéciales de sauter, de bondir. Tantôt elles se soulèvent sur leurs pattes de derrière; tantôt elles se cabrent sur celles de devant. Quelques-unes gambadent, folâtrent; d'autres dansent à merveille. (Voir l'"Oiseau Bleu", août-septembre 1933)

N'est-ce pas, mes petits amis, que le monde des insectes est intéressant à observer? Des savants y ont consacré presque toute leur vie, surveillant pendant des jours, des semaines, des mois, ruche ou fourmilière, pour surprendre le geste d'un insecte qui les mit sur la piste d'un secret. C'est ainsi qu'ils ont découvert que les abeilles et les fourmis ont de telles analogies avec la société dans laquelle nous vivons, que c'est l'univers en miniature qu'ils nous présentent.

MERE-GRAND.

(1) Ceux qui étudient l'entomologie, la science des insectes.

(2) Courrier qui porte les dépêches.

Politesse

La maitresse écrit au tableau: "Le cheval et la vache est dans le pré", puis elle demande: "Qui pourra me dire quelle est la faute qui existe dans cette phrase?"

Paul.—C'est que la vache doit passer avant, par politesse.

Conversation entre élèves

Paul, 9 ans, à Jean, qui lui raconte un fait déjà vieux.—Il y a longtemps de cela?

Jean, 8 ans.—C'était du temps où je me venais au menton.

En étude

Lucien paraît embarrassé pour son devoir. Le maître d'études s'approche.

— M'sieur, s'il vous plait.... Comment ça s'écrit nouille?....

— Mais.... n, o, u, i, l, l, e...., répond le surveillant. Pourquoi?....

— Oh! répond Lucien c'est pour écrire Nouille-York.

Explication

Relevé dans une rédaction: Le mot organiste signifie: "Un monsieur qui pompe de la musique dans un grand buffet...."

LA SOURIS MUSICIENNE

J'aime mieux vous le dire dès l'abord, c'est une histoire que j'ai inventée de toutes pièces. Hé! oui, j'ai de ces imaginations...

Une petite souris—mais il n'y a pas de grandes souris—était la risée de toute sa famille. Ses oncles, ses tantes, et surtout ses cousins, tous se moquaient de sa longue, longue queue.

Pauvre petite souris, ce n'était pourtant pas de sa faute si elle pouvait, sans aucune contorsion, mais d'un simple geste, gratter le bout de sa queue avec le bout de son nez, ou même le bout de son nez avec le bout de sa queue, après l'avoir entourée deux fois autour d'elle-même, comme un cor de chasse.

Aussi, lassée de ses semblables, rendue misosouris par tant d'injustices, n'ayant plus de raisons de ne pas céder à sa grande passion pour les voyages, la petite souris entreprit d'aller chercher l'oubli dans des régions encore inexplorées; et elle partit en quête d'aventures...

* * *

On lui avait bien dit de se méfier des chats, qu'ils étaient cruels à sa race, et qu'il leur serait facile de l'attraper par sa longue queue...

Elle vit, en effet, des chats, mais de bons gros vieux matous alanguis de chaleur, de caresses et de graisse. Ils ne la regardèrent même pas passer.

Pourtant, elle n'alla pas loin! S'étant égarée sur une machine à coudre, elle eut la queue prise sous l'aiguille et percée de sept petits trous, exactement.

Alors, elle sentit — que cela lui faisait mal évidemment — elle sentit la nécessité d'être soignée et dorlotée. Trainant sa queue douloureuse, la souris rentra, penaude, au logis familial.

* * *

Mais, là, quelle ne fût pas son amertume de se voir accueillie, non point par des cris de joie en l'honneur de son retour, ni par des cris de pitié pour ses malheurs, mais seulement par des railleries!

"Voici notre explorateur qui fit le tour du monde en quatre-vingts secondes, dit le plus stupide de ses cousins.

— As-tu gagné une grande fortune en exhibant ta queue dans les cirques? lui demanda son imbécile de frère.

— Tiens! elle est percée, remarqua sottement sa soeur.

— Quelle coquetterie! exclama un prétentieux cousin, qui croyait se montrer par là fort malicieux.

Désespérée, la petite souris prit le bout de sa queue dans sa bouche, pour la mordre, et ainsi la raccourcir par petits morceaux.

Mais ce dessein était trop cruel, trop meurtrier, la petite souris ne sut que souffler de rage, et sa queue fit:

— Tuuut...

au grand étonnement de ses parents assemblés, et au sien propre également, il faut bien le dire.

Alors, elle souffla, pour voir, dans un autre petit trou de sa longue queue, et l'on entendit:

— Tiiit...

Puis, la petite souris souffla successivement dans tous les trous de sa longue queue, et cela fit une petite gamme:

Do, ré, mi, fa, sol, la, si.

Remarquez combien cette histoire est instructive, car si les petits trous rendaient des sons différents, c'est qu'ils étaient inégalement petits, la longue queue de la souris allant en s'amincissant vers son extrémité!...

Je ne sais pas si la petite souris comprit tout cela, mais en tout cas, elle se mit à jouer "Ramona", et toute sa famille de danser.

* * *

Est-il besoin de dire que la petite souris est devenue très célèbre et a gagné une grande fortune grâce à ses talents musicaux?

* * *

On a même raconté que la soeur de cette petite souris se fit, elle aussi, percer la queue, mais d'un seul trou, dans lequel on incrusta une photographie avec un verre grossissant comme on en voit au manche de certains porte-plumes, mais je ne pense pas qu'il faille prêter attention à de pareilles histoires! Il ne faut rien exagérer.

UN PETIT MOT...

Vos lettres, pleines de jeunesse et de lumière, me font oublier les maussaderies de ce printemps avare de soleil.

Merci, chers enfants, pour vos paroles aimables et sympathiques; laissez-moi vous dire que vous êtes tous d'incomparables petits amis et que je suis toujours prête à vous accueillir avec votre bagage de joies et votre fardeau de peines.

Ah! pourquoi faut-il que mes chers petits-enfants subissent de cruelles épreuves comme la perte d'une mère bien-aimée ou celle d'une soeur chérie? Faisons bien vive notre sympathie pour ceux que le deuil vient de frapper: Adrien Leclaire, Saint-Adolphe et Alice Carrière, couvent de Saint-Norbert. N'est-ce pas, petits amis du "Coin", que vous ferez tous d'ardentes prières à leurs intentions?

La véritable affection n'a pas besoin d'excuses, Juliette, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'une aussi riche offrande. Comment vous remercier? Dites à tous mes petits-enfants le bien que je pense d'eux, la gratitude que je leur dois pour ce don si touchant. J'accepte la délicate invitation, Marita, et d'avance, je me réjouis de toutes les joies qui m'attendent.

Thérèse, ah! que vous m'avez fait plaisir! Vous verrai-je bientôt? J'ai bien hâte de vous entendre chanter. —Les départs sont toujours plus tristes pour ceux qui restent. J'ose espérer que le temps—ce grand guérisseur—atténuera votre peine.

Mère-Grand compte sur les prières de ses petits amis pour obtenir la guérison de son cher papa.

Juliette Daignault, Gabrielle Legros, Blandine Chaput, Marita Laflèche, Couvent de Saint-Adolphe; Thérèse Lavoie, **Norwood**; Reine-Marguerite Verreault, Augustine Beaumont, **Saint-Norbert**; Denise Labossière, **Somerset**; Marie Dedieu, **Haywood**; Jacqueline Dufault, **Ile-des-Chênes**; Antoinette Bergeron, **Notre-Dame-de-Lourdes.**

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Adolphe, Man.
Le 18 avril 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Je suis encore sous l'impression d'un bien triste spectacle. On vient de conduire à sa dernière demeure la maman d'un petit compagnon de classe: Adrien Leclaire. Le pauvre enfant, il devient orphelin à 13 ans. Il est vrai qu'il est bien heureux d'avoir gardé sa mère bien-aimée jusqu'à cet âge; pour moi, je l'ai perdue, alors que je n'avais que trois mois. Mais d'autre part, il a eu le temps de la connaître, d'apprécier ses qualités, de ressentir les effets de sa maternelle bonté et il me semble que c'est plus pénible.

Cependant, il a un grand sujet de consolation, car d'après l'opinion générale sa maman était une sainte. En effet, depuis que je suis pensionnaire, je ne me souviens pas de l'avoir vue manquer à la messe de 7 heures. Se nourrissant quotidiennement du Pain des Forts, elle remplissait tous ses devoirs en véritable chrétienne. Le Divin Moissonneur la trouvait mûre pour le ciel, c'est pourquoi, il est venue la cueillir si tôt.

Cependant comme il faut avoir la blancheur du lys pour entrer dans le Paradis, je recommande cette chère âme à vos prières et à celles des petits amis du "Coin".

Le temps passe vite, trop vite pour tout ce que nous avons à faire. Imaginez-vous... préparer un Triduum! Les bonnes Soeurs travaillent aux décorations de l'église et du couvent; nous, nous apprenons cantate sur cantate pour exalter le cher nouveau saint.

Il faut absolument que vous veniez, ça sera au commencement de mai, les 12, 13 et 14.

Vous ne refuserez pas ce plaisir à une centaine de petits amis qui battent déjà des mains en pensant que leur "Grand'mère" va venir?

A bientôt! Nous y comptons, vous êtes la première sur notre liste d'invitations.

Je vous embrasse affectueusement.

Marita LAFLECHE,
Grade VIII.

* * *

Saint-Adolphe, Man.
Le 1 avril 1934.

Chère Mère-Grand,

Jésus Ressuscité s'est montré des plus prodigues envers nous, cette année. Devinez le beau cadeau qu'il nous a fait?

—Des oeufs?

—Oui, des jaunes, des rouges, des verts, délicieux sous la dent; mais quelque chose de meilleur encore, délicieux au coeur. Devinez?

—Deux mignonnes petites soeurs, Rita et Gratia.

J'étais folle de joie le dimanche de Pâques, lorsque papa nous les annonça, car j'arrivais du couvent, et je ne m'y attendais pas du tout.

J'avais déjà trois petits frères mais je n'avais pas de petites soeurs. Oh! que je les aime!

J'ai été à l'hôpital voir ma bonne maman et j'ai pris les deux petits chérubins chacun leur tour dans mes bras.

Je les ai pressés sur mon coeur. Je ne les ai pas gardées longtemps cependant, car elles sont si petites que je craignais de leur faire mal.

Quand je reviendrai chez-nous en juin, elles auront pris du poids et commenceront à faire des risettes.

Je crois que je les aurai toujours dans mes bras. Que j'ai hâte! Je vous assure que je vais les gâter mes deux petites jumelles à moi toute seule.

Quand elles seront plus vieilles, elles seront à vous aussi, chère Mère-Grand, car dès qu'elles sauront écrire, je les introduirai dans le "chaud petit Coin des Enfants," pour qu'elles aient part aux effusions de votre coeur maternel.

Votre enfant affectionnée,

Gabrielle LEGROS,
Grade VI.

Histoire

Dans la classe de 2e la petite Denise, 8 ans, lève le doigt:

Mademoiselle. — Que veux-tu Denise?

Denise. — Je ne comprends pas pourquoi dans mon livre d'histoire, à côté de Christophe Colomb on met 1451-1506.

Jacqueline, lève le doigt.

Mademoiselle. — Tu sais Jacqueline?

— Oui.

— Eh bien, dis...

Jacqueline. — C'était son numéro de téléphone.

Histoire naturelle

Réponse à la question: "Qu'est-ce qu'une tortue?"

"Une tortue est une bête qui a des carreaux sur le dos et qui rentre sa tête dans sa bouche."

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Nous avons deux familles canadiennes de plus à Lorette. Une famille J. Barrette qui a loué une propriété de M. Raphael Arpin et Alfred Durand, qui vient ouvrir un garage au village. Toutes deux nous viennent de Saint-Boniface.

Combien d'autres demandent soit à louer, soit à acheter des terres dans notre paroisse! Probablement que les demandes sont aussi nombreuses que dans les autres paroisses. En général, il serait assez facile d'avoir du terrain. Le grand obstacle, c'est qu'il n'y a pas de bâtisses sur ces terres. Trop souvent aussi, les propriétaires qui désireraient disposer d'une partie de leur propriété demandent un prix qui rebute l'acheteur. Le propriétaire, quelquefois géné dans ses affaires, voudrait, en louant ou vendant sa propriété, refaire sa fortune, et ne considère pas que l'acheteur, en général, est bien loin d'être fortuné ces années-ci, et ne peut espérer acquérir une propriété qu'à termes faciles. Il faudrait aussi considérer que les terres, actuellement, ne valent probablement pas le tiers de ce qu'elles valaient dans les années de prospérité.

N'y aurait-il pas lieu de constituer, dans chaque paroisse et à Lorette peut-être plus qu'ailleurs, un comité, un centre d'information, qui serait constamment en état de renseigner sous le plus bref délai, ceux qui le demandent, sur la disponibilité des terres à vendre ou à louer, et les conditions précises que posent les propriétaires?

Naissance

Une petite fille, à M. et Mme Jean-Baptiste Manaigre, née le dix-sept avril et baptisée, le lendemain, sous les noms de Marie-Lorraine-Yolande. Elle eut pour parrain Gustave Manaigre, et pour marraine Gabrielle Champagne.

LA BROQUERIE

Joie paroissiale

Depuis un an les paroissiens de La Broquerie étaient privés de leur bon vieux curé, M. l'abbé Giroux. Une maladie sérieuse résultant de son zèle, de son dévouement, de son surmenage, l'avait forcé de se mettre au repos absolu. Ses médecins exigèrent l'éloignement de sa chère paroisse, lui interdirent tout travail voire même toute préoccupation. Retiré à l'Hospice Taché, seules les visites strictement obligatoires étaient autorisées et limitées. C'est dire que pour conserver le père, on éloignait les enfants. Quels sacrifices ne demandait-on pas à ce prêtre actif qui avait fait siennes toutes les affaires de ses paroissiens et quelles inquiétudes pour ceux qui ne connaissaient qu'un confident! Ce fut un assaut vers le ciel: les prières des petits enfants dans les écoles, dans les foyers, devaient obtenir le retour à la santé de celui qui depuis 40 ans avait fait du bien à tout le monde. Aujourd'hui, un chant de reconnaissance monte vers le ciel qui nous laisse prévoir un rétablissement.

M. le curé, de retour de Californie où il a passé la saison froide dans la compagnie de Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface, nous est revenu le 14 avril au soir.

Dimanche, dès 7 h., des paroissiens assistèrent à la messe basse de M. le curé. M. l'abbé Adélard Couture chanta la grand'messe, à laquelle assistait M. le curé Giroux. Nous sommes reconnaissants des bonnes paroles qu'adressa M. le desservant à M. le curé. Dans la soirée il y eu fête de famille. Plus de 500 personnes avaient envahi notre spacieuse salle, désireuses d'offrir leurs hommages à M. le curé Giroux. M. Narcisse Deslauriers, au nom des paroissiens dit la joie et le bonheur qu'éprouvait la paroisse de revoir M. le curé; il lui souhaita la plus franche et la plus cordiale bienvenue et un complet rétablissement, le remercia de nous avoir donné avant son départ, un si bon et si dévoué desservant qui, tout en conservant et en affermissant l'attachement des fidèles à leur vénérable et bon vieux curé, avait su s'attacher tous les coeurs. Les enfants étaient aussi représentés dans cette fête générale. M. Pelletier exprima les voeux délicats des petits priants de La Broquerie.

Sous la direction de M. l'abbé Couture, deux désopilantes comédies vinrent dérider les plus sérieux. On oublia ses angoisses, tout le monde était à la joie. Les acteurs se sentaient évidemment bien disposés et tous les rôles portaient à la gaieté: sauf un vieux rabougri d'avare qui faillit perdre sa barbe en voulant sauver ses écus.

Les acteurs étaient: MM. Joseph Laurencelle, Louis Emond, Joseph P. St-Jacques, Georges Laurencelle, Paul-Emile Gagnon, Alexandre Fabas, Augustin Gagnon, Mathias Gagnon, Jean Taillefer, Félix Pelletier, Joseph Tétreault et Narcisse Deslauriers. Mlle M. L. Normandeau au piano; musiciens, M. Eliz. St-Laurent et quelques amis de Winnipeg.

Le R. P. Laplante, curé de Ste-Anne, nous honorait de sa présence.

Malgré un peu de fatigue, M. le curé Giroux ne voulut pas nous laisser quitter la salle sans nous dire quelques paroles. Il nous dit la joie qu'il ressentait de se revoir avec ses paroissiens, combien Mgr Jubinville avait pris soin de sa personne durant son séjour en Californie et en Floride, qu'il se sentait un peu mieux, qu'il n'avait pas été inquiet durant son absence parce qu'il nous savait entre bonnes mains avec M. Couture, qu'il souhaiterait de nous le conserver. Chacun gardera un souvenir ineffaçable de cette belle fête.

SAINT-ADOLPHE

Les familles Leclaire, Cazes et Taburet remercient bien cordialement leurs amis et tous ceux qui ont pris part à leur deuil et ont montré de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Lévi Leclaire.

TRANSCONA

Mariage Savoie-Dumontet

Jeudi après-midi, dans l'église de Transcona, a été célébré le mariage de Mlle Eva Amélia Dumontet, fille de Mme Rose Dumontet, 195, avenue Victoria est, avec M. Oril Savoie, fils de M. Joseph Savoie, de Saint-Boniface. M. l'abbé Paillé a béni le mariage.

La mariée était accompagnée de son frère, M. Joseph Dumontet. Elle portait une toilette en crêpe bleu royal avec garnitures diamantées et accessoires gris. Son bouquet était composé de roses et de muguet. Mme A. Larche touchait l'orgue. Durant la signature du registre, Mlle Cécile Forrest chanta un chant approprié.

Après la cérémonie, un diner suivi d'une réception eurent lieu au domicile de Mme Dumontet.

• • •

En l'honneur de Mlle Alice Pelland, dont le mariage sera béni cette semaine, un shower d'objets divers avait lieu au domicile de ses parents; M. et Mme O. Pelland, 218, avenue Roseau est. Les cadeaux furent présentés par Mlle Hélène Lambert et M. Jean-Paul Pelland.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mission

Le grand événement de la semaine, c'est la mission paroissiale. Elle a commencé le 13 pour se finir le 22. Les prédicateurs étaient le T.R.P. Louis-Philippe Lévesque, supérieur provincial des Rédemptoristes de la province canadienne-française, et le R.P. Adrien Jeannotte, C.SS.R., de la maison même de Sainte-Anne.

Les chemins favorables, pas de pluie à part quelques averses, pas de travail ni dans les bois ni aux champs, c'était l'heure bien choisie. Aussi les paroissiens en ont profité. Soit à l'exercice du matin, soit à celui du soir, l'église était toujours remplie. Dans le jour, on en voyait continuellement prier aux pieds de l'image de Notre-Dame du Perpetuel Secours, répondant ainsi à l'invitation des pères prédicateurs qui avaient organisé la supplique perpétuelle.

Inutile de dire que les communions furent nombreuses à partir de mercredi; la communion générale fut un succès.

A la clôture, tout le monde chanta, sinon tous avec la voix, au moins du fond du coeur, l'hymne Te Deum pour remercier le coeur de Jésus et la B. V. Marie des grandes grâces accordées.

Que le Seigneur bénisse les missionnaires qui n'ont rien épargne pour assurer le bon résultat de la retraite.

En visite

M. l'abbé R.-A. Giroux, curé de La Broquerie, ainsi que son assistant, M. l'abbé A. Couture, et M. l'abbé Claveloux, curé de Thibaultville, sont venus, jeudi dernier, prendre le diner au monastère des Pères Rédemptoristes.

SAINT-PIERRE

Les organisateurs de notre fête nationale, fixée au 20 juin, travaillent. Toutefois, ils n'ont pas jugé à propos jusqu'à présent de faire connaître le détail de ce qu'ils ont en vue. Le chroniqueur en sait cependant assez long pour assurer ceux qui s'intéressent à la chose que la journée sera bien remplie. Nous savons déjà que la messe aura lieu à neuf heures et demie et que ce sont les enfants de toutes les écoles de la paroisse qui feront la partie du chant réservée au choeur. M. l'abbé Sénécal a commencé à les exercer dimanche dernier. Un choeur de quatre cents enfants, ça fait venir... l'eau à la bouche. A plus tard d'autres détails.

Nos apiculteurs, de ce temps-ci, sont tout à leurs abeilles. Les ruches sont sorties de l'hivernement, tandis que les nouveaux essaims nous arrivent du Sud par centaines, presque par milliers. Ils seront rares dans la paroisse, les endroits propices au miel qui ne seront pas exploités cet été.

Nous souhaitons à tous une température favorable au travail de leurs industrieuses petites créatures.

SAINT-CHARLES

Grande séance récréative, française et anglaise, au Couvent de Saint-Charles, le dimanche 29 avril, à 8 h. p.m., en l'honneur du Révérend Père Curé.

LE BAZAR

Tenez, un petit secret. Je vais vous confier une de mes manies, celle de me faufiler dans les coulisses du théâtre. Mais cette fois, c'est sérieux, c'est dans les coulisses du BAZAR que j'ai réussi à jeter un coup d'oeil. Vous me le pardonnez sans doute. D'ailleurs, qui n'en ferait autant s'il en avait la chance? N'est-ce pas? Allons, pas de phrases, aux faits!...

Tout d'abord je fus ébloui. Mais pas de fumée sans feu! Mon coeur commença à faire le tour de mes amours. Il se porta vers mes petites amies—oh! les toutes petites celles-là—car devant moi venait de surgir une lignée de poupées, poupettes ou catins—le nom n'y fait rien. Il y en avait des petites, des grandes, des moyennes, des grasses, des maigres, des belles, des très belles... pour tous les goûts, quoi! Et la dernière,—oh! si on la fait tirer, celle-là, j'achèterai 62 billets au moins pour la gagner—elle me faisait des clins d'oeil; c'est une de ces poupées, à grande robe de soie qu'on étend sur son oreiller pour l'embellir durant le jour. Oh! cette dernière... Mais je m'attarde à des détails. Mon coeur suivit encore mes yeux dans ces pérégrinations et bondit et rebondit de joie en apercevant, perché entre une fiole d'acide et un petit flacon de je ne sais quoi—car l'antichambre du bazar est, nouveau secret, dans la salle de chimie—en apercevant donc, un lot de jouets d'enfants, flûtes, cornets, camions, voitures, automobiles. Que mes petits amis seront contents en recevant toutes ces belles choses, soit qu'ils les gagnent eux-mêmes, ou que ce soit leurs parents!

A ce moment, deux Pères qui déballaient les paquets me prièrent de déloger sans trompette, ce que je fis à contre-coeur. Mais avant de partir, je jetai un dernier coup d'oeil, et dénichai des coussins de toutes les couleurs, de formes ovales, rondes, triangulaires, et jusqu'à un petit losange, une merveille! De plus, une série de sacs à ouvrage dont le choix est quasi immense. Mais ce qui me frappa le plus, ce fut la collection de vêtements pour bébés. En les contemplant, je voyais bébé dans les bras de maman, lui indiquant de son petit doigt rose une calotte bleue, un jersey de même couleur et de gentils petits bas. Oh! que c'est chic! Il y avait... il y avait... Mon Dieu! Je n'aurais pas fini demain s'il me fallait énumérer le reste!

Et en contemplant toutes ces richesses, je me disais: s'il reste encore quelques bons coeurs parmi nous, tout cela se changera en pièces sonnantes pour aider notre pauvre Collège. Là, je sortis, ne sachant si je devais me réjouir... Cela dépend de vous. Que chacun fasse sa part, et alors le Ciel nous aidera aussi.

F. DENISET.

Encouragez les annonceurs de la "Liberté"

PAUL BEAULIEU, autrefois de chez McRae & Griffith, maintenant vendeur des Chevrolets camions et autos usagés pour Carter-Latter.

Mort de Mme Louis Schmidt

PRINCE-ALBERT, Sask. — Mme Louis Schmidt, femme de l'ami et secrétaire de Louis Riel, vient de mourir à Saint-Louis, à l'âge de 80 ans. Née Justine Laviolette, elle était une descendante du fondateur des Trois-Rivières et avait épousé Louis Schmidt à Saint-Boniface en 1872. En 1880, les deux époux étaient allés se fixer à Saint-Louis, Sask. La défunte laisse son mari et un fils, Pantaléon Schmidt, agent de la réserve indienne à Duck Lake.

La première doctoresse

Il y a en Allemagne—d'après un dernier recensement — trois mille doctoresses en médecine. Il y en a beaucoup également en France. Mais c'est la Grèce antique qui peut revendiquer le record d'avoir eu le premier médecin du sexe féminin sur cette planète.

Elle se nommait Agnotice. Elle étudia la médecine par goût, car elle était riche; mais comme la profession de médecin était interdite aux femmes, elle se coupa les cheveux, se revêtit de vêtements masculins et, ainsi déguisée, ayant pris en outre un nom d'emprunt — masculin, bien entendu, elle suivit les cours d'un praticien réputé de l'époque.

Ayant passé aux examens, elle ouvrit un cabinet et recruta très vite une clientèle fort nombreuse.

Mais son subterfuge fut découvert et les tribunaux la condamnèrent à la prison. Seulement, les femmes d'Athènes se révoltèrent, assiégèrent la prison et on dut la remettre en liberté, avec l'autorisation, qui fut d'ailleurs refusée à toutes les autres femmes, d'exercer la profession à laquelle elle avait voué sa vie.

Agnotice mourut à un âge avancé.

Un ignorant

En chemin de fer, un prêtre et un quelconque voyageur. Conversation d'abord banale. Puis on arrive au plat de résistance: la religion:

—D'abord, Monsieur l'abbé, je tiens à vous dire que je suis un incrédule; je ne crois ni à Dieu, ni au diable, ni au ciel, ni à l'enfer, ni...

—Fort bien. Mais avez-vous examiné les preuves de la religion?

—Non, jamais.

—Avez-vous étudié les sacrements?

—Non, jamais.

—Avez-vous lu les grands écrivains catholiques?

—Non, jamais.

—Connaissez-vous l'Evangile?

—Non.

—Mais alors, mon cher Monsieur, permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas un incrédule, mais un ignorant.

LE CHANGE

24 avril

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens

Livre anglaise	5.1312
Franc français	0.0662
Franc suisse	0.3258
Belga belge	0.2360
Lire italienne	0.0857
Couronne suédoise	0.2652
Couronne norvégienne	0.2582
Couronne danoise	0.2292
Mark allemand	0.3938
Couronne hollandaise	0.6810

LE MARCHE

24 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.60—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.60—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$5.00
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.75
Moyens	$3.50—$4.25
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.25
Très pesants	$5.75
Légers et maigres	$7.00—$8.00
Truies No 1	$5.75
Truies No 2	$5.25
Inférieurs	$3.50—$4.00
Verrats	$2.00—$3.00
Agneaux	
Table	.22
Ordinaires	$3.50—$5.00
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bons, pesants	$2.00—$2.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.21
Crème—	
Table	.22
Spécial	.20
No 1	.18
No 2	.15

Oeufs

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Oeufs strictement frais

Grade A, la douz.	.14
Grade B, la douz.	.13
Grade C, la douz.	.10

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.47½
4 sacs de 24 livres	$2.62½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—

(Gros)

Pommes de terre du Manitoba—

Sac de 90 liv.	.60

(Détail)

Pommes de terre du Manitoba—

Sac de 90 liv.	.70

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 22 avril 1934

GRAINS	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Lundi 23
Blé No 1 Nord	64⅝	64⅝	63⅝	64⅛	65¼	64⅝
2 Nord	61⅝	61⅝	60⅝	61⅛	62¼	61⅝
3 Nord	60⅛	60	59⅛	59⅞	60⅝	60⅛
Avoine 2 CW	31	31¼	30⅝	31½	32⅝	31⅝
3 CW	28	28½	27⅝	28½	29⅝	29⅛
Orge 3 CW	34⅞	35⅜	34	35⅜	36⅛	35½
4 CW	33⅝	33⅞	32½	33⅜	34½	33⅝
Lin 1 NW	147⅛	146⅝	145⅝	146½	146½	146⅝
2 CW	143⅛	142⅝	141⅝	142½	142½	142⅝
Seigle 2 CW	41⅝	42	40⅝	41⅝	42⅝	41⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	65⅛	65⅛	64¼	64⅝	65⅝	65
Avoine 2 CW	31⅝	31⅝	30⅝	31⅞	33	32⅛
Orge 3 CW	35¼	35⅜	34½	35⅜	36½	35⅞
Lin 1 NW	147⅝	146⅝	146	146¾	146⅝	146⅞
Seigle 2 CW	42	42⅝	41⅛	42⅛	42⅝	42
Options						
Blé Mai	65⅝	65¼	64⅛	64⅝	65⅝	65
Juillet	66⅛	66	65⅛	65⅝	66½	66
Oct.	67⅝	67⅝	66⅞	67⅛	68⅛	67⅝
Avoine Mai	31½	31⅜	30⅞	31⅞	33	32⅛
Juillet	32⅞	32½	32	32⅝	33⅞	33⅛
Oct.	22⅛	33⅞	33	33⅜	--	33⅜
Orge Mai	35⅜	35⅞	34½	35⅜	36½	35⅞
Juillet	36½	36⅞	35⅜	36⅞	37½	37
Oct.	38⅛	38⅝	37⅛	38½	39⅝	38⅞
Lin Mai	147⅝	146⅝	146	146¾	146⅝	146⅞
Juillet	147⅝	147⅛	142	142⅝	143⅝	143½
Oct.	144	143¼	142	142⅝	143⅝	143½
Seigle Mai	42⅛	42½	41⅛	42⅜	42⅝	42
Juillet	43⅝	43⅝	42⅝	43⅝	44⅛	43⅝
Oct.	45⅝	45⅞	44⅛	45⅝	46½	45⅝

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 44

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Mais, monsieur, je me trompais; vous voyez bien que je me trompais,... puisqu'à la première rupture de ces liens de fer dont j'enlaçais mon coeur pour le soumettre à l'holocauste, il a éclaté et brisé le vôtre... Vous êtes Anglais, et vous avez trop d'orgueil et de dignité pour renoncer à votre caractère national, pour consentir à voir mépriser votre sang et maudire votre drapeau. Eh! bien, je l'aurais fait dans mon coeur, et mon estime se serait peut-être changée en haine... Cette nationalité que vous m'auriez donnée, ce drapeau dont vous auriez couvert votre front, ils auraient toujours été pour moi comme une injustice, comme une insulte éternelle, et dans mon coeur, comme un remords sangiant;... je vous aurais détesté... Et Jacques!... dont le souvenir m'aurait poursuivi dans ma félicité apparente... au lieu de son supplice,... sur la terre de ses dépouilles;... Jacques à qui j'aurais fait injure le jour de son arrivée, la veille de son exécution, quand il revenait réclamer ma foi et ma parole, ah!...

—Mais il vous a rendu... il vous a rejeté tout cela, dit George: il vous a traité comme une malheureuse!

—Oui, c'est vrai, il m'a repoussée quand j'allais tomber dans ses bras, il a eu l'injustice de me croire capable de toutes les lâchetés, de toutes les bassesses qui peuvent avilir le coeur d'une honnête fille et le caractère d'une Française; il m'a laissée tomber à ses pieds... Ah! c'était bien affreux cela!... mais je lui pardonne, parce qu'il a beaucoup souffert, parce qu'il aimait la France plus que moi, autant que mon père, parce qu'il n'est pas seul coupable de son injustice... Dans les circonstances où il m'a revue son indignation était assez motivée et si vous voulez, monsieur, relire les pages que voici, qui se trouvaient en sa possession, vous comprendrez que ses injustes soupçons avaient aussi une cause qui peut les excuser, même à vos yeux...

Marie tendit à l'officier la lettre que Jacques lui avait jetée à la figure, au moment de leur entrevue; cette lettre qu'elle avait saisie, sans savoir ce qu'elle faisait, elle l'avait retrouvée le matin même sur le plancher de sa chambre.

—Je ne l'aurais pas lue, poursuivit-elle, si j'avais vu de suite qu'elle était adressée à monsieur votre frère, ou si j'eusse compris plus tôt le pseudonyme...

George se sentit foudroyé de honte en voyant revenir ce ridicule témoignage de sa légèreté et de ses extravagances passées, dans de semblables circonstances, et par de pareilles mains: il chancela, il aurait voulu disparaître sous terre. La jeune fille le regarda durant quelques instants, en silence, jouissant peut-être, en secret, du cruel châtiment que venait d'infliger à son auteur cette oeuvre impertinente. Mais la situation était trop pénible pour le lieutenant, et Marie avait trop bon coeur pour en profiter quand elle le voyait déjà tant puni...

—Monsieur, dit-elle, cette lettre ne peut détruire l'estime que vous méritez; elle confirme la mienne; elle est pour moi un témoignage de la sincérité de vos aveux d'hier... En la relisant, vous penserez au tort que peuvent faire quelques mots tracés dans un moment d'oubli. Et vous me pardonnerez, je l'espère, le mal que je puis vous avoir fait aujourd'hui... Ah! ne nous en voulez pas, monsieur George; il vaut mieux que les choses soient ainsi; nous serions restés ici, avec des coeurs comprimés, des souvenirs pénibles, et sans doute, avec des devoirs odieux, malgré vos bontés. Eh bien! nous emporterons dans l'exil des souvenirs pleins de notre reconnaissance pour vous; en pensant à vous, nous haïrons moins la nation qui nous a frappés... J'espère que vous ne nous refuserez pas un adieu amical.

Marie tendit sa main au lieutenant, qui la prit en silence et elle ajouta:

—Maintenant, monsieur, puis-je encore vous demander une grâce... une grâce qui est une réparation?

—Quelle grâce puis-je vous accorder, mademoiselle, qui soit une réparation? dit George avec surprise.

—Que vous fassiez dire à Jacques, avant qu'il meure, que je lui ai conservé ma parole, que je n'ai jamais aimé que lui...

A ces mots, George sentit son orgueil jaloux se réveiller violemment et faire irruption au milieu des sentiments les plus généreux de son âme. Sa tête se releva et perdit tout à coup cette expression de douleur passive qu'elle avait gardée jusque là; l'humiliation que la lettre lui avait fait subir [illegible] son coeur, malgré les paroles de baume de Marie; sa fierté en avait profondément souffert. Cependant, il sentait qu'il expiait une faute, un tort envers cette fille admirable, et il en avait enduré dignement le châtiment: la noble indignation manifestée devant lui par les Landry contre sa nation ne l'avait pas outragé; il comprenait qu'elle était méritée. Mais aller s'immoler devant ce Jacques, qui lui ravissait un être adoré, qui lui avait occasionné cette honte sous les yeux de Marie; s'avouer vaincu, devant ce paysan brutal, ce meurtrier de son frère, qui avait osé porter la main sur lui, cela le révoltait, et il dit avec fermeté:

—C'est moi que vous voulez charger de ce message étrange?

—C'est vous, monsieur, parce que j'ai une confiance absolue dans votre générosité, parce que vous êtes le seul qui puissiez approcher de Jacques, et surtout, parce qu'il ne convient qu'à vous d'expliquer les rapports qui ont existé entre nous, et la portée réelle de votre lettre.

—C'est donc une confession que vous voulez que j'aille faire à votre ami? je vous avouerai que je crois encore faiblement à la nécessité et à l'efficacité de cette institution.

—Ce n'est pas une confession, c'est un sacrifice d'ami, c'est un bienfait, c'est un acte de probité, compatible avec toutes les croyances et avec toutes les dignités, qu'une femme vous demande avec des larmes; et je ne pense pas qu'un homme juste, qu'un prétendu catholique puisse appeler cela du nom de confession pour se donner l'avantage de le refuser avec mépris; s'il en était ainsi, je croirais, moi, avoir le droit d'appeler cet homme un hypocrite... Ce n'est pas l'opinion que nous avons de vous, monsieur.

—Pardon, mademoiselle, j'avoue que j'ai eu tort de m'exprimer ainsi. Ce que vous voulez donc, c'est que j'aille m'humilier devant ce traître devant ce rival forcené, cet amant extraordinaire, qui, après être resté absent pendant cinq ans, sans donner signe de vie, sans songer à sécher les larmes qui coulaient pour lui, et à soulager, au moins par un message, les inquiétudes constantes d'une fiancée, se croit autorisé par dix lignes de gaîté trouvées dans la poche d'un étranger, à vous soupçonner de tous les crimes, et à vous traiter, en arrivant, comme une épouse infidèle et perdue... Vous voulez que je m'abaisse à parler à ce transfuge qui vient, les mains pleines de sang de mon frère, briser mon bonheur, enlever brutalement de mon coeur l'idole pure que j'entourais depuis deux ans du culte le plus constant; que j'encensais, dans le secret, de tous les parfums purifiés de ma passion; qui avait fait naître pour moi, dans cette solitude un monde enchanté que je n'aurais pas voulu sacrifier pour toutes les merveilles de notre vieux continent et que je croyais ne jamais abandonner... Vous voulez, Marie, que je porte à ce misérable mon coeur comme une victime expiatoire, pour recueillir ensuite des paroles de pardon pour vous, et pour moi... le silence du mépris!...

—Je sais, lieutenant, à quoi m'en tenir sur l'absence prolongée de Jacques et sur son silence. J'ai appris tout ce qu'il avait fait... je connais aussi ce qu'ont pu produire vos dix lignes de gaîté sur cette âme droite animée du sentiment le plus profond et le plus digne: dans notre pays, on ne connaît pas cette sorte de gaîté, parce qu'on ne croit pas qu'une fille respectable puisse en être l'objet. D'ailleurs monsieur, il y avait dans votre lettre des faussetés... Ce n'est pas moi, mais c'est mon père qui vous avait invité à dîner à la ferme, et c'est Janot seul, qui vous a servi le bouquet délicieux... cela, vous le saviez. Je vous demande de rétablir la vérité de ces faits près de votre prisonnier; vous seul, vous pouvez le faire avec autorité et délicatesse. Vous lui direz, en outre, que vous n'étiez reçu dans notre maison qu'à titre de bienfaiteur, et que c'est le hasard qui a voulu que nous fussions ensemble hier matin... le hasard et la confiance que j'avais dans votre respect et votre dignité.

(A suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Le poulailler, ce petit monde...

J. de Pesquidoux, grand littérateur français, peintre admirable des choses de la terre, parle ici des hôtes du poulailler.

A l'étable, on rumine et on songe; à la porcherie, on digère et on dort; à l'écurie, on souffle et on mange; on vit seulement au poulailler. On y chante, on y crie, on s'y bat, on y grouille, on y pullule. La nuit même, il y règne une agitation perpétuelle. Une rumeur assourdie, une sorte de respiration bruyante, faite de gloussements et de nasillements, y emplit l'ombre moite. Les voleurs ne l'ignorent pas. Jamais, en rasant les murs, ils ne s'aventurent du côté du poulailler. Le moindre bruit de pas y provoque des bruits insolites. S'il y a des canards, habitués en leur qualité de fils de migrateurs nocturnes à dormir le jour et à veiller le soir, ils poussent tout de suite leur clameur. C'est un long cri d'airain, hérité des individus libres de leur race, qui, en voyage à travers le ciel, le font résonner de la nue. Quant au coq, l'oiseau vigilant, il ne paraît point se reposer. Mais, d'heure en heure, à quelque planète épanouie sans doute ou à la lune irradiée, il jette un salut sonore, et attend, en suivant la course des satellites, le moment d'éclater en fanfare à l'apparition de l'astre... Ce chant régulier du coq, la nuit, sert aux paysans à compter l'heure.

Aberdeen-Zebu-Angus

Un nouvel élevage se développe dans l'Amérique du Sud qui menace de créer une nouvelle concurrence à l'éleveur canadien. Le croisement au Brésil du zébu de l'Inde, un boeuf à lent développement et à forme de chameau, avec les vaches des races Hereford, Aberdeen Angus et d'autres races anglaises, produit un type de boeuf rustique. Les races anglaises perdent leur constitution vigoureuse dans les pays tropicaux et sous-tropicaux, mais les zébus sont habitués aux conditions des tropiques et leur progéniture hérite de ce caractère. Les métis résultant de ce croisement prennent toute leur taille en trois ou quatre ans; cet essai donne beaucoup d'espoir et l'on s'est remis à construire des frigorifiques au Brésil.

L'Italie et la laine

L'Italie se distingue entre tous les pays d'Europe qui font le commerce des laines, dit la Chambre de commerce de l'Empire, par le fait qu'elle a réussi, pendant la dépression économique actuelle, à consolider l'énorme développement de son industrie textile de lainages qui s'était produit pendant la guerre et après la guerre. Cette industrie a été développée au moyen d'un tarif protecteur, qui lui a permis de s'emparer de presque tout le marché domestique, et même de pénétrer sur les marchés étrangers. En ces dernières années les deux tiers environ des quantités de laines importées en Italie provenaient de pays de l'Empire Britannique. Entre janvier et mai de cette année, les exportations italiennes de lainages (non imprimés), sur le Canada, se sont montées à 33,000 livres.

Votre écrémeuse réclame certains soins

M. H.-W. Cunningham, du Collège Macdonald, donne ici des indications très importantes sur le soin de l'écrémeuse

Beaucoup de gens négligent de faire attention aux petits détails qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'écrémeuse lorsqu'ils en font l'installation sur leur ferme.

Toute pièce de machinerie qui évolue à une vitesse appréciable doit être bien balancée et parfaitement au niveau, afin de donner le maximum d'usure. L'écrémeuse ne fait pas exception à cette règle. Elle doit être assise sur une fondation solide et bien d'aplomb. Aujourd'hui, les manufacturiers portent une attention toute spéciale au balancement des parties de révolution. On trouve des bols à ajustement automatique sur presque toutes les marques de machines, mais cela n'est pas une excuse pour négliger de fixer bien au niveau le corps principal de la machine. Une écrémeuse qui n'est pas bien au niveau s'use plus vite et donne un moins bon service.

Une base en béton dans laquelle sont introduits des boulons d'ancrage est la chose idéale pour servir d'appui à l'écrémeuse. On peut aussi placer des coussins en caoutchouc sous les quatre pieds; ils absorbent les chocs et réduisent la vibration tout en aidant au nivellement. Un tour de clef donné à l'endroit propice vous aidera. Ces coussins doivent être changés de temps à autre, car en vieillissant ils perdent leur élasticité et leur résistance.

Un bon huilage est impérieusement nécessaire. Suivez bien les instructions du livre qui est donné avec chaque écrémeuse. Le système dit de barbottage, devenu presque universel, est une bonne sécurité contre l'usure des engrenages, mais le manque d'huile est cause de la ruine de beaucoup d'écrémeuses.

Donnez au bol une chance d'atteindre sa pleine vitesse sans toutefois le forcer. Une très mauvaise habitude est de prendre la poignée avec vos deux mains en usant de sa force pour en accélerer la vitesse. En agissant ainsi, vous exposez votre machine à vibrer et à user ses engrenages. Tournez la manivelle à la vitesse indiquée, faute de quoi vous causerez des dommages à la machine. Une maison qui fabrique des écrémeuses eut l'idée, en 1934, de raccourcir la poignée, afin d'empêcher celui qui la manie de se servir de ses deux mains. Je crois que l'idée est bonne.

L'air doit être pur dans la chambre de l'écrémeuse, car la crème absorbe assez facilement les odeurs. Le moteur qui actionne votre machine ne doit pas non plus être situé dans la même chambre. Et cette dernière ne doit pas être trop près de l'étable, afin d'éviter les odeurs le fumier ou de gazoline.

MONTREAL — Les Pères Blancs d'Afrique ont reçu l'autorisation de fonder une maison à Montréal.

SAINT-BONIFACE

Décès de Mlle Doutre

Mlle Flore Doutre, âgée de 20 ans, fille de M. et Mme Jean Doutre, de la rue Cathédrale, est décédée la semaine dernière chez ses parents.

Mlle Doutre a été malade de longues années. Le service a eu lieu à la cathédrale, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Décès de M. Jean Banville

A Edmonton est décédé, à l'âge de 72 ans, M. Jean Banville. La famille Banville était bien connue à Saint-Boniface où elle résida pendant plusieurs années. M. Banville était le maître scieur de l'ancienne compagnie Rat Portage. Lui survivent, son épouse, à Edmonton, et son fils, Ernest, gérant de la Compagnie "Imperial Lumber", de Holland, Man. Deux autres fils, Albert et Omer, qui avaient été élèves de l'école Provencher, sont décédés à Edmonton dans les dernières années.

R. I. P.

Le coût de l'assistance en mars

Ces dépenses dont la ville paye le tiers, plus les frais d'administration, se sont élevées à $30,693.48, — une augmentation de $509.14 sur le mois de février et une diminution de $2,116.19 sur le mois de mars 1933. Elles se décomposent comme suit: nourriture, $15,201.91, une augmentation de $449.61 sur le mois de février; loyer, $9,569.35, augmentation de $112.85; chauffage, $4,947.95, une diminution de $655.14; vêtements, $974.27, une augmentation de $362.44 sur le mois précédent. Le nombre de familles assistées était en mars de 831, contre 830 en février, plus 45 personnes seules, contre 49 en février, donnant un total de 3,915 assistées en mars, contre 3,906 en février. Le coût par tête a été en mars, $7.64; en février, $7.73. Le coût par famille: en mars, $36.94; en février, $36.37.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 17 avril 1934

M. le Président invite les membres du Cercle à participer en aussi grand nombre que possible au souper au Collège, le 2 mai à 6.30 p.m. Ce sera le souper des membres du Cercle.

Une motion de sympathie fut adoptée en faveur de MM. E. Gourbil et G. Taburet, dont les familles viennent d'être éprouvées.

Une motion de don au Collège de St-Boniface au profit de leur bazar fut adoptée à l'unanimité.

L'anniversaire de notre cher aumônier, M. l'abbé A.-B. Boulet, coïncide avec la fête patronale de saint Joseph, fête de notre Cercle Ouvrier. Comme cadeau, en réponse aux souhaits offerts par notre Président, M. l'abbé A.-B. Boulet demande aux ouvriers d'assister nombreux à la messe des ouvriers où le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Brodeur, de Holy Cross.

Le Révérend Frère Joseph et M. I. Villeneuve firent les frais de la conférence qui traita la question de notre concours des parterres et jardins de cet été. Le Révérend Frère qui parla le premier, nous exposa les différentes manières de disposer les jardins et parterres et nous fit ses recommandations sur les différents arbres, arbustes, fleurs et légumes, la manière de les planter et de les cultiver. Il fit part de ses expériences et exposa les genres de jardins anglais, français et japonais. Une belle demeure doit avoir une maison bien entretenue, un parterre en avant, une cour et un jardin en arrière. Il nous indiqua comment s'y prendre et quels graines, arbustes et arbres à cultiver pour obtenir les meilleurs résultats au Manitoba.

M. I. Villeneuve nous dit qu'il est heureux de seconder l'idée d'un concours de parterres et espère que cela excitera en nous tous l'idée du jardinage. Faisons travailler nos enfants dans nos jardins, afin de leur inculquer le goût de la culture et donnons-leur un carré pour leur propre jardin. Cela développera leur esprit d'initiative et le respect des plantes et propriétés. Il explique les différentes variétés de graines et plants, qui sont hâtives ou tardives, ainsi que leurs avantages. Il explique les points alloués pour les différentes choses qui seront considérées dans ce concours.

Il termine en nous encourageant tous à travailler pour l'embellissement de nos propriétés et de notre ville.

M. A. Sourisseau adressa les remerciements de tous les membres au Rév. Frère Joseph et à M. I. Villeneuve.

M. Louis Gauvreau, donnant son rapport sur le concours du jeu de dames, nous annonce que la coupe, pour le mois dernier, fut gagnée par F. Laurence et la médaille par Ch. Tétrault. A l'avenir, les joueurs seront classés en deux catégories: les plus forts joueront pour la coupe et les autres pour la médaille.

MM. F. Jodoin et V. Masson firent les frais du programme récréatif.

MM. D. Ledoyen et W. Paquin remportèrent les prix de notre rafle mensuelle.

Le SECRETAIRE.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—Ceux et celles qui ont assisté à la réunion des Novices, le mercredi 18 avril, ne se seront pas attendus à autant: une soixantaine de Tertiaires présents, le chant très beau, l'autel bien orné, un air de fête dans la salle, une jouissance de cinq quarts d'heure. Avant la prise d'habit, le Père Directeur a fait une allocution d'une demi-heure sur la lumière: lumière matérielle, qui nous est commune avec les mouches, comme disait saint François; lumière intellectuelle, qui nous est commune avec les pécheurs, les impies, les païens, les démons, les réprouvés; lumière surnaturelle ou Lumière de la Foi ou le LUMEN CHRISTI, Lumière du Christ, dont il est parlé dans la prière que le prêtre dit en offrant le cierge allumé au novice qui vient d'être revêtu des livrées franciscaines; Lumière que les Tertiaires, comme autant de petits soleils doivent rayonner autour d'eux par l'amour exprimé de toutes façons à Notre-Seigneur JESUS CHRIST CRUCIFIE, qui se nommait Lui-même la Lumière du monde parce qu'Il est "Lumen de Lumine", Lumière de Lumière, Vrai Dieu, comme nous le professons dans le Credo. Ils Lui aideront "à attirer tout à Lui". On a surtout remarqué parmi les novices quelques jeunes gens de marque, bien décidés à vivre la vie du Tertiaire zelé, telle que saint François l'a conçue en fondant l'Ordre.

La réunion mensuelle prochaine, avec profession des novices acceptés, le JEUDI 3 MAI. Qu'on n'oublie pas la Communion générale, le matin du jour de la réunion, 3 mai.

MONTREAL—Le doyen des Pères de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada, le R. P. Louis Geoffrion, est mort, à l'âge de 96 ans.

MOSCOU—La militarisation intensive de la Russie rurale a été proposée par Michael Kalinine, président de la Russie soviétique, comme l'une des parties les plus importantes d'un plan de défense en cas de guerre.

Les prix augmentent, mais le thé est encore plus économique

Trois ans de bas prix désastreux pour le thé ont forcé les producteurs à agir et des comités ont été formés, il y a quelques mois, pour contrôler la production. Les prix ont déjà augmenté et dès que les marchands auront épuisé leur stock actuel, la ménagère devra payer un peu plus pour son breuvage favori. Les thés supérieurs, tels le "SALADA", produisent 5 tasses pour un sou.

Servez-vous des "petites annonces" de la "Liberté"; c'est un excellent médium de publicité.

AU SACRE-COEUR

"LE COEUR DECIDE"

C'est mardi prochain, le 1er mai, que le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur donnera sa première séance publique. Le Comité d'organisation n'a certes rien épargné pour faire un succès de cette soirée dramatique et musicale. Et tout d'abord, il s'est dépensé à refaire la scène, à l'améliorer, à l'embellir, à la moderniser quoi! M. A. J. McBeth, notre régisseur, qui est du métier depuis plus de 35 ans, et qui est aussi régisseur en chef au Théâtre Walker, ayant pris l'intérêt le plus vif et le plus désintéressé à notre Cercle, s'est dépensé sans compter à refaire notre scène et en a fait la miniature parfaite de ce qui existe dans les grands théâtres. M. Finnie, du Théâtre Walker aussi, a décoré le tout d'une façon admirable. Il y a mis tout son talent d'artiste-peintre-décorateur. Ce qui n'est pas peu dire.

Voilà par conséquent, au matériel, ce qui assure d'avance le succès de la représentation de la fameuse comédie, de Ferrier et Gourdon, "Le Coeur Décide."

Pour ce qui est de la pièce elle-même, rien n'a été épargné. M. Camille Ste-Marie, notre habile directeur artistique, a travaillé inlassablement à perfectionner les menus détails de la mise en scène, les situations supra-comiques et tout le jeu délicat et spirituel de l'une des plus fines comédies du théâtre moderne. Qu'il suffise de dire aussi que parmi nos premiers rôles, M. Armand La Flèche, se prépare, une fois de plus à dérider tous les fronts et à amuser,

Le Coeur décide



M ARMAND LAFLECHE,
qui joue l'un des principaux rôles

comme il l'entend, même les plus réfractaires. Il joue le rôle de M. Morinet. Le rôle de Mme Morinet sera joué par Mme Ste-Marie, très avantageusement connue aussi. Mme Robillard jouera le rôle de Mme Radigois.

Ces noms bien connus de nos principaux artistes suffisent pour vous assurer d'avance le superbe régal que vous aurez et le franc succès que sera cette représentation, la première du Cercle Dramatique du Sacré-Coeur. Venez donc tous en grand nombre encourager nos artistes, vous amuser et vous dilater. On vous promet de vous faire oublier, au moins pour une bonne soirée tous vos maux passés et présents. Vous ferez, en même temps, une bonne oeuvre pour le soutien de notre école.

Voici la distribution des rôles: Radigois, Arthur Gloux; Mme Radigois, Mme Robillard; Arsène, Hervé Sala; Mme Leverneur, Mlle Elva Caron; Gontran, Victor Bonin; Morinet, Armand LeFlèche; Mme Morinet, Mme Ste-Marie; Nicole, Mlle Jeannette Blanchard; Juliette Mlle Claire Carignan.

• • •

Dimanche soir

Malgré la température inclémente, le monde s'est rendu en bon nombre à la dernière partie de cartes de la saison; la famille Laflèche, chargée de l'organisation de cette soirée, avait vu à ce que tout soit du numéro un. Le programme consistait en un morceau de piano par Mlle Gisèle Laflèche et en une chanson par M. Oscar Trépanier, accompagné au piano par Mme Geo. Laflèche; chacun des artistes eut un rappel.

Voici les gagnants:

Whist: Mme Poirier, 147; Mlle Madeleine Ronceray, 142; Mlle Jeanne Gorman, 114; M. G. Carignan, 158; M. E. Morin, 146; M. Albert Gloux, 111.

Bridge: Mme Ph. L'Heureux 1430; Mme A. Bénard, 1181; Mme Geo. Laflèche, 136; M. Jos. Carignan, 1245; M. Hervé Sala, 1084; M. Aimé L'heureux, 515.

Prix d'entrée: Mme St-Pierre.

• • •

Notes

Quels sourires épanouis sur les visages lorsqu'un membre du cercle dramatique annonça à la partie de cartes du 15 courant que les billets réservés pour la comédie du premier mai étaient presque épuisés! Quel changement rapide maintenant! On trouve des visages longs de ces jours-ci, des airs découragés....la raison? Plus de billets pour les retardataires, ils devront se contenter des billets de vingt-cinq sous.

• • •

Nos amateurs de "snooker" avaient un concours à "handicap" entre eux. Une foule de joueurs y prirent part, et le concours apporta comme d'habitude plusieurs surprises. Dans les finales, M. Oscar Trépanier défit M. Aimé L'Heureux devant une galerie nombreuse. Nos félicitations au gagnant.

Tout indice de mal de dos a disparu

CETTE FEMME DE LA SASKATCHEWAN A TROUVE DU SOULAGEMENT DANS LES PILULES DODD POUR LES REINS

Mme Woods souffrait des reins depuis longtemps

VANGUARD, Sask.—23 avril (Spéciale).

"Je souffrais des reins depuis longtemps", écrit Mme Fred C. Woods, de cette localité. "Rien ne pouvait me soulager. Un jour une amie me conseilla d'essayer les Pilules Dodd pour les reins, ce que je fis. Aujourd'hui je n'ai plus mal au dos et tout indice de mal de reins a disparu. Je me suis aussi servi d'onguent Dodd et je l'ai trouvé incomparable."

Le mal de dos est ordinairement le premier symptôme du mal de reins. C'est le moyen que prend la nature de vous avertir que vos reins ne remplissent pas leur fonction qui consiste à filtrer les impuretés du sang.

Pourquoi souffrir du mal de dos quand il est si facile de soigner les reins et de les mettre en mesure d'accomplir leur travail. Si vous n'avez pas encore fait l'essai des pilules Dodd, demandez à vos amis ce qu'ils en pensent.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

WINNIPEG

Le Cercle Molière à Ottawa

C'est aujourd'hui même que le Cercle Molière se mesure à Ottawa avec les autres cercles dramatiques du Dominion pour l'obtention de la coupe Bessborough. Son départ de Winnipeg, samedi soir, a été marqué par une touchante manifestation. De nombreux amis des artistes étaient venus les saluer à la gare du Pacifique et leur offrir leurs voeux de succès.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises donnait un thé mercredi soir dans la salle des Chevaliers de Colomb. Le programme a été exécuté par des membres de la chorale du Sacré-Coeur. Mlle Paulette Landry a joué un morceau de piano.

Les gagnantes aux cartes furent: Mme E. Belair et M. Paul Villeneuve; prix d'entrée, Mme Léveillé.

Organisatrices: Mmes Léo Bénard, E. Gagnon, Alex. Bernier et L.-A. Goyette.

Mardi dernier, 17 avril, les malades canadiennes-françaises donnait un thé passé une soirée délicieuse grâce à l'initiative de Mme J.-C. Lavoie et Mlle Y. Thibault, qui avaient organisé un concert. La chorale du Sacré-Coeur sous l'habile direction de Mme G. Laflèche a donné des vieilles chansons canadiennes-françaises qui ont délecté l'auditoire.

M. Lucien Daoust, Mlle Thérèse Lavoie accompagnés de Mme L. Thibault et C. M. Toupin ont été très applaudis dans leurs sélections vocales.

La gracieuse Mlle Jacqueline Gagnon a été très appréciée dans ses morceaux de piano.

Puis il y a eu des scènes bibliques représentées par de charmantes artistes, Mlle Y. Thorimbert, M. Boin I. Phaneuf, D. Gingras, D. Guo., L. Bouchard et A. Molloy.

Ce concert sous la présidence de M. l'abbé Landreville, chapelain du Sanatorium, restera pendant longtemps un bon souvenir pour tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

M. l'abbé Brodeur a remercié en termes chaleureux les organisatrices et tous les artistes.

La Fédération remercie sincèrement tous ceux qui ont eu la bonté de mettre leur automobile à la disposition des artistes. Ch. M.

Les examens à l'Université

Les examens ont commencé à l'Université et se poursuivront jusqu'au 28 avril. Les degrés seront conférés le 16 mai. Il y a 425 candidats se répartissant comme suit: génie, 76; médecine, 64; agriculture, 57; arts, 55; droit, 22; pharmacie, 19; architecture, 9.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Jeudi dernier le 19 avril, l'Intendant du Conseil, M. V. Guilbert, continuait son dévouement au Conseil, en y réunissant dans nos salles une centaine de personnes pour jouir d'une intéressante soirée de famille à laquelle avaient été invités les membres du Conseil avec leurs familles et amis.

M. le Dr P.-E. Laflèche avait charge de cette veillée et sut s'acquitter facilement de sa tâche.

Quelques mains de bridge furent jouées; vint ensuite le goûter suivi par un joli programme musical.

Nos sincères remerciements aux organisateurs ainsi qu'à MM. C. Ste-Marie et A. Laflèche qui nous ont si bien amusés dans une petite comédie.

Une mention spéciale est offerte à notre bon ami M. Rodrigue, fils, ainsi qu'à son orchestre, pour la musique entrainante qu'ils nous ont si gracieusement fournie.

Dimanche après-midi le 22, les officiers et membres du Conseil recevaient la visite de quelques-uns de leurs membres de La Salle Ste-Anne, St-Jean Baptiste et Transcona.

Après une adresse de bienvenue par le Grand Chevalier, M. J.-T. Beaubien, le secrétaire financier, M. J.-A. Rhéaume, adressa la parole ainsi que quelques-uns des membres.

Un petit programme musical, sous la direction habile de M. J.-A. Hébert, fut exécuté avec succès.

Après la réunion, les membres visiteurs furent invités à prendre le souper, accompagnés par l'exécutif du Conseil.

Espérons recevoir de nouveau la visite de ces bons membres plus souvent.

PETITES NOTES

Le mariage de Mlle Renée Bourgouin, fille de M. et Mme J.-H. Bourgouin, avec M. le Dr Louis Bernard, de Montréal, a été béni dans la cathédrale Sainte-Marie hier, à midi.

• • •

M. Camille Coupal qui a passé quelque temps à Gillem, est en visite chez sa mère, Mme C.-M. Boswell.

Décès

LAROCQUE Joseph, de Thibaultville. Décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 65 ans, le 16 avril, inhumé à Thibaultville le 19 avril.

LESAGE Albert, de Saint-Lupicin. Décédé à l'Hôpital Général de Winnipeg, le 13 avril, à l'âge de 25 ans. Service et sépulture à Saint-Lupicin, le 17 avril.

LECLERC Mme Lévis, de Saint-Adolphe. Décédée à l'hôpital de St-Boniface, le 14 avril, à l'âge de 57 ans. Service et sépulture à Saint-Adolphe, le 17 avril.

MONNIER Léon, employé de l'hôtel Fort Garry, décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, le 17 avril. Service et sépulture à Saint-Boniface, le 20 avril.

Feu Napoléon Gourdeau

Le 16 avril est décédé à Limoilou, P.Q., M. Napoléon Gourdeau, ancien tanneur et corroyeur. Le défunt, qui était âgé de 52 ans, avait passé de longues années à Winnipeg où il était très connu.

Il laisse son épouse, née Marie-Louise Pouliot, ainsi que plusieurs fils et filles; Hervé, de Lone Lake, Sask.; Mme L.-A. Malouin (Fleur), de Montréal; Emile, de Montréal; Hermann, de New-York; Honorate, de Montréal; Mme Georges Lavoie (Yvonne), de New-York; Jules, de Spiritwood, Sask.; Mme Marius Côté (Thérèse), de Québec; Paul Henri, en religion Frère Louis de Gonzague, au monastère des Trappistes à St-Norbert, Manitoba; Ernest, pilote, de l'Islet, et Mme Alphonse Fraser (Julienne), de Québec.

Encore une enquête sans résultat

La passion du tabac est une des plus impérieuses parmi les passions humaines. Or, par quoi est-elle justifiée? Voilà une question à laquelle les fumeurs sont généralement hors d'état de répondre.

Un savant hollandais a fait récemment une enquête à ce sujet. Il a interrogé autour de lui plusieurs centaines de fumeurs et leur a demandé en quoi consiste la jouissance que leur procurent la pipe, le cigare ou la cigarette.

Tous ceux qu'il consulta ne purent déterminer exactement les sensations qu'ils éprouvent lorsqu'ils fument. Ce ne sont que des impressions vagues, des "il me semble", ou "je me figure", ou bien, tout au plus, "je crois pouvoir observer". N'est-ce pas là, conclut-il, une démonstration formelle de ce qu'il y a d'insaisissable dans l'effet plaisant du tabac sur notre organisme?

Donc, aucun fumeur ne sait pourquoi il fume. Cependant, la plupart de ceux qui répondirent à l'enquête n'hésitèrent pas à déclarer qu'ils consentiraient plus volontiers à se priver des choses nécessaires à la vie que d'abandonner leur cigarette.

Voilà quatre siècles que les peuples d'Europe usent de l'herbe à Nicot, quatre siècles qu'ils prisent ou qu'ils fument, et nul n'a encore été capable de démêler bien exactement les sensations que le tabac éveille en lui.